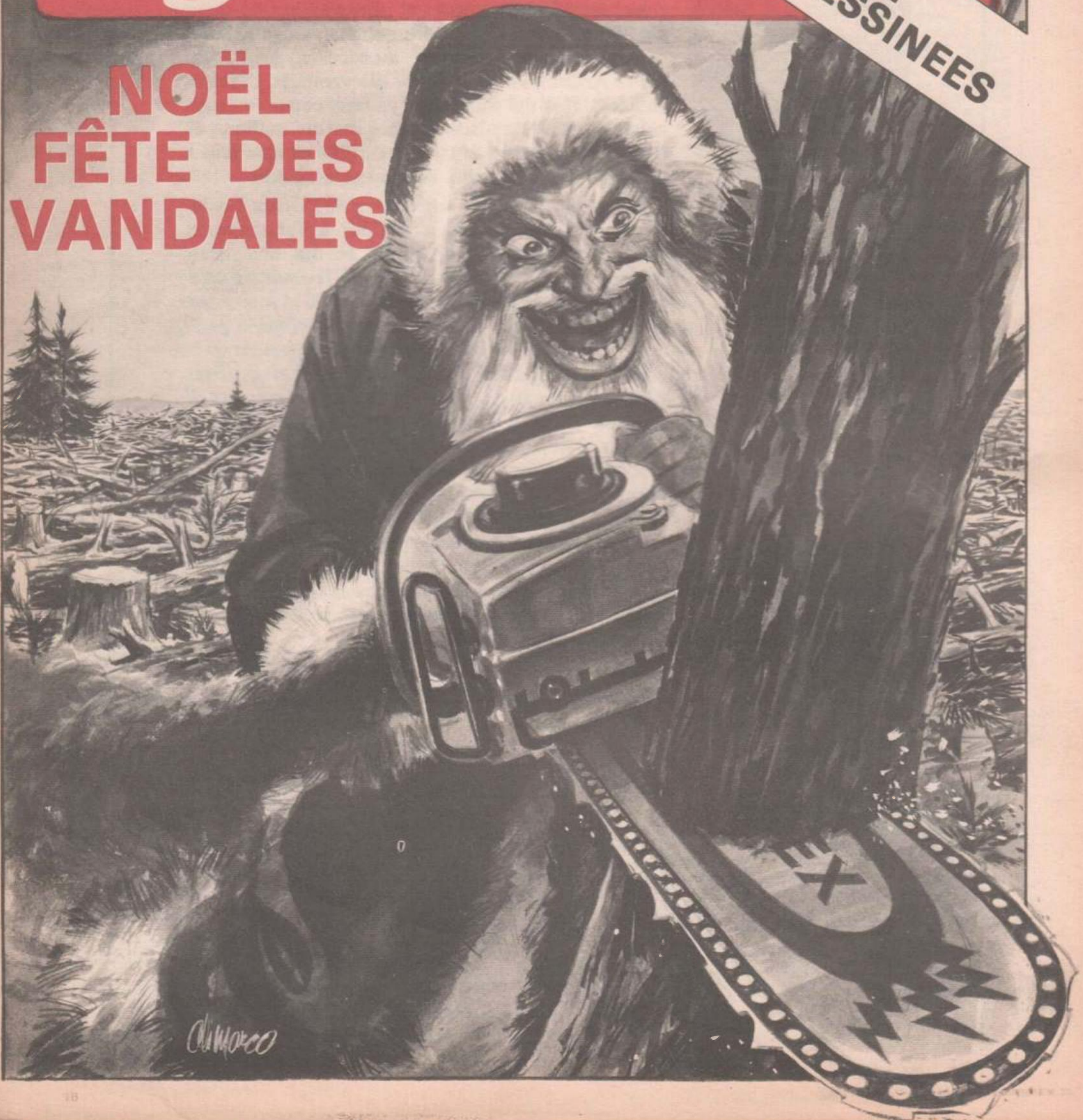


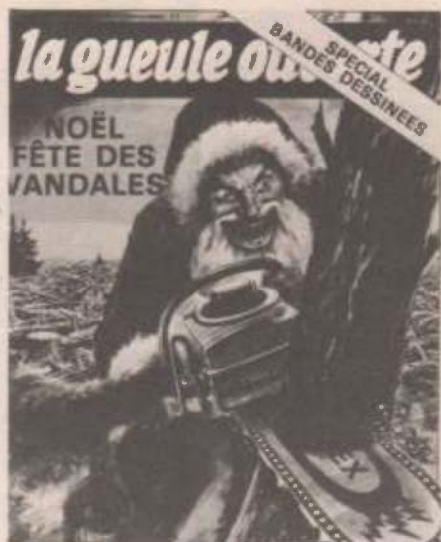
la gueule ouverte

SPECIAL
BANDES
DESSINEES

**NOËL
FÊTE DES
VANDALES**



LE SCANDALE DE LA SEMAINE



Bouches bâfreuses, grasses et béates autour du sapin fagoté en sucre d'orge dégoulinant. Dégoulinades monstrueuses dans les monts du Morvan, des Vosges et des Ardennes ratiboisés par des vandales, déguisés en Pères Noël, qui débarquent en forêt comme en pays conquis. C'est l'oraison funèbre des dix millions de sapins, naturels ou bâtards, sacrifiés chaque année au romantisme minable des foyers attendris.

L'hécatombe. Avec la bénédiction de l'Office National des Forêts, devenu conseiller à l'abattage, et l'absolution de l'administration et des ministères, premiers clients, dès septembre, des revendeurs parisiens. Tous complices du pillage et de la spéculation sur la forêt. Ces sapins que l'on donne dans un magasin à grande surface, ils viennent du Morvan; et peut-être aussi celui de dix mètres, à 1.000 F la pièce, commandé par la mairie ou le ministère. Gros à parier que le ministère de la Qualité de la Vie s'en est payé un. Ça se passait pourtant au Morvan, cette affaire de forêts de feuillus arrosées de produits défoliants pour en «faire du sapin». Ça se passe tous les jours, ce genre d'affaires, M. Jarrot. Il y a eu sûrement un arbre de Noël des enfants du personnel, chez vous; leur avez-vous raconté comment on rase dans les Vosges, comment on replante en Normandie? Comment les sapins disparaissent d'une région, comment on les déporte du Québec à la Porte Maillot dans un avion-cargo dont le voyage coûte plus de quarante millions, comment on les vend trois fois plus cher sur le marché qu'à la coupe?... Ça ferait un joli conte. Faudrait leur dire aussi que le sapin en plastique ou le sapin givré que la tata a fait livrer par Interflora, c'est terriblement inflammable. Du genre polymachin qu'on met aussi dans les salles de bal pour amuser les enfants.





Noël, c'est aussi la fête des veaux

UN deux trois, hop! A mon signal, la fête. La fête! Dites-moi qui en réchappe tout à fait? Qui ne se laisse pas, ne serait-ce qu'un tout petit peu, aller aux sinistres joies du petit cadeau, de la guirlande, du gueuleton en famille ou de la veillée prolongée le soir de Noël? On évoque traditions, habitudes, enfants à ne pas marginaliser ou parents à ne pas choquer. On feint d'oublier le symbole chrétien (ce soulagement: le sauveur arrive sur terre cette nuit pour tout arranger, on peut continuer à dormir sans se prendre en charge) et ignorer le conditionnement commercial pour susurrer: c'est l'occasion de faire une trêve, de retrouver les siens, d'entourer les enfants, de donner et de recevoir, de se rappeler au souvenir de ceux qui sont loin...

On aura une petite pensée émue, avant d'attaquer le boudin blanc derrière les huitres, pour tous les affamés du monde, mais on conclura vite, la bouche ouverte sur la fourchette, qu'on ne peut rien pour eux. De toute façon, c'est pas parce qu'on se serait privés ce soir qu'ils en auraient plus, pas vrai, et puis les secours qu'on leur envoie n'arrivent même pas à destination. Et d'abord, c'est pas un service à leur rendre, vaut mieux qu'ils s'en sortent en travaillant, aide-toi le ciel t'aidera. Mange ta dinde, pense aux petits chinois qui n'ont pas la joie de fêter Noël ni le jour de l'An, c'est défendu chez eux.

C'est la fête programmée, à jour fixe, à heure fixe, à menu fixe, à rituel fixe.

Oui, Noël est toujours un symbole. Celui de nos vies de cons réglées d'avance, passant par le supermarché et le métro-boulot-dodo. Noël est toujours une fête liturgique. C'est la grande liturgie du commerce. Ses temples, prospères, insolents, hideux, prennent possession du centre de nos villes, entraînant toute l'architecture dont les lignes maîtresses convergent vers eux. Notre bouffe, notre avidité de possession, notre faiblesse devant le conditionnement, notre absence de discernement dans le choix de nos plaisirs, notre veulerie, notre absence de nous-mêmes, déterminent le cadre de vie que d'autres nous imposent dans notre dos pour le bon fonctionnement de l'idéologie du fric.

A La Roche-sur-Yon, nous nous demandions si la perplexité de la municipalité devant les plans à tracer pour l'animation de la place Napoléon, ne venait pas de l'absence d'idéologie nette, de ferme propos sur le genre de vie souhaité dans le centre d'une ville. Depuis, un voyage à Châlons sur Marne (voir le papier de Monique Gironde la semaine dernière) nous a remis les idées en place: plus de convivialité rassemblant les maisons autour du point d'eau, plus de mégalomanie guerrière ou nationaliste traçant remparts et places d'armes, plus de religion dominante faisant converger les rues vers la cathédrale. Il ne reste plus que l'idéologie du fric servie par une esthétique vaguement américanisée, abâtardie

l'imagination d'en faire un lieu adapté à la croissance de la ville dont ils sont pourtant si fiers. Du coup, c'est la mort du charme, la mort de nos racines, et ce n'est pas non plus l'annonce de lendemains chantants. A peine un aujourd'hui merdique...

Passionnantes, ces incursions dans les villes moyennes: les choses n'y sont pas encore trop cachées par le gigantisme. On y voit l'erreur faite ou à faire. On y réfléchit bien. Nous avons l'intention de poursuivre le périple: on nous a fait signe de Niort, on nous appelle à Vitry-le-François pour lutter contre l'implantation d'une centrale nucléaire (voir «Sur le terrain»), quelle autre ville nous accueillera? Ecrivez.

de nous, réunis dans la pièce. Bien sûr, il n'est rien sorti de cet aimable colloque. Erreur à ne pas renouveler.

NOUS avons à lutter contre l'idéologie du fric, et c'est en nous connaissant nous-mêmes, en formulant nos désirs et nos besoins réels que nous avons une chance d'y parvenir. Connaître l'ennemi, certes, mais surtout connaître les points de force dans lesquels on retrouve l'ami. Organiser le boycott sur des bases réelles.

Le boycott, c'est le mot clé.

C'est là que devrait résider la principale force d'un mouvement écologico-politique conséquent. Cesser de jouer les veaux. Savoir refuser pour mieux savoir choisir.

Dans tous les mouvements, groupes, partis, on met la charrue avant les bœufs. On détermine des stratégies sans avoir cherché à définir le but à atteindre. On parle d'action (ce qui d'ailleurs dispense d'agir) avant de réfléchir.

Comment choisir une source d'énergie, une agriculture, une industrialisation, un urbanisme, sans s'être d'abord demandé: quelle quantité d'énergie et pour quoi en faire? Cultiver pour nourrir qui, comment, en quelle quantité nécessaire et suffisante? Produire pour quelle consommation indispensable, non mortellement polluante, non déséquilibrante mondialement? Que signifie l'agglomération urbaine, à quelle vie communautaire correspond-elle, quelle ville bâtir pour s'y côtoyer de quelle façon?

Toutes ces questions, c'est à nous de les poser. Le temps n'est plus de faire la critique passive du capitalisme ni de rigoler sur le dos des bouffons du système. Nous devons faire preuve de conscience (savoir ensemble) et d'imagination. C'est à nous de l'inventer cette morale révolutionnaire au ras des paquerettes dont nous parlions naguère. Toutes les réunions de participants à «La Gueule Ouverte», tous nos échanges de correspondance devraient être axés sur cette recherche.

Et peut-être, un jour, saurons-nous vivre ensemble? Peut-être nos fêtes seront-elles de constantes explosions de joie spontanée et non plus de ponctuelles célébrations tristes de la consommation programmée... Allez, joyeux Noël, bonnes Pâques et meilleurs vœux.

Isabelle



LEJERRIER

dans la pierre du pays ici, les toits d'ardoise là ou le style néo-gothique ailleurs.

Comment s'en étonner quand on sait que les conseillers municipaux, dans les petites agglomérations, sont presque toujours les principaux commerçants de la place? Même s'ils sont honnêtes et pleins de bonne volonté, ce sont de braves couillons dont le soi-disant modernisme n'est qu'un passéisme déguisé. Ils sont attachés comme des fous au «centre ville et à son passé historique». Alors, au lieu de s'attaquer à faire en périphérie de nouveaux quartiers futuristes dans le vrai sens du terme, ils tentent à toute force de laisser le centre au centre, tiens donc, là où il a toujours été, de tradition, quitte à tout foutre en l'air pour n'avoir finalement ni la place ni

A La Roche, nous avons eu l'impression que, si cette question d'animation du centre passionnait peu les foules, c'était peut-être parce qu'on prenait le problème de l'extérieur. On parlait de «la place Napoléon», pas des gens qui s'y promènent.

Le concours d'idées demande: «que voulez-vous faire de votre place?» Il conviendrait de questionner: «que voulez-vous faire de vous sur votre place?» Alors à la mauvaise question, on répond à côté. On répond esthétique, efficacité ou rentabilité, on répond mal vie quotidienne ou bonheur. A la réunion, nous étions rassemblés dans une pièce, et nous parlions de cette bête vaste place vide à quelques centaines de mètres de là. Nous ne parlions pas



Le Bon Dieu est un drôle... à peine il a commencé le Monde qu'il le... répresse !

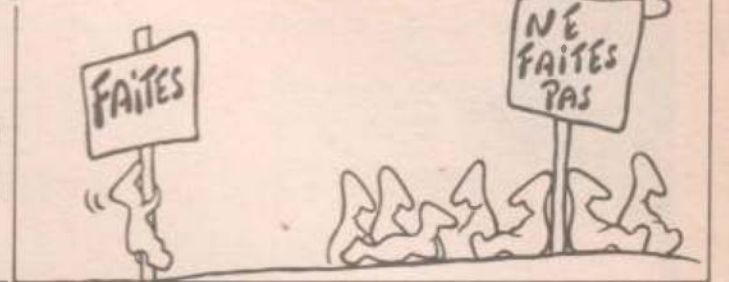


il dit:

FAITES LE MEUX POSSIBLE CE QUE SE VOUS AI DIT DE FAIRE...

...SINON VOUS NE MÉRITEREZ PAS!

...Mais les hommes qu'il a créés sont des drôles aussi... quoique bien intentionnés, ils choisissent souvent ce qu'il ne faut pas, sauf déjà quelques fayots... sont paumés les hommes...



...Alors le Bon Dieu est fâché, il trouve que son monde est complètement con...



...Mais enfin c'est fait, c'est fait il se dit j'ai pas

envie de recommencer et il faut faire avec...



Mais comme ça se dégradait de plus en plus il se dit quand même faut faire quelque chose.



Alors il décide de Venir sur Terre endosser toutes les conneries de son Monde, voilà c'est Noël

IL EST NÉ LE DIVIN ENFANT, GNAN... GNAN... GNAN...



... Et un jour que les hommes voulaient se fendre la pipe plus que d'habitude ils le clouèrent à deux bouts de bois. Une croix ils appelaient ça. Et c'est là qu'il leur dit :

... VOUS ÊTES SAUVÉS QUOIQUE VOUS FASSIEZ!!



.. Ça leur a coupé le souffle aux hommes. Ils ont un peu regretté et ils ont bien essayé de le résurrectionner, mais ça n'a pas vraiment marché... Toujours est il que les hommes, ils se sentaient mieux maintenant : faire plus, faire moins, ne pas faire, désormais tout cela n'avait plus tellement d'importance ils se disaient



ça n'a pas duré bien longtemps 15 siècles plus tard des marrants ensoutanés se sont dit que le Bon Dieu avait peut être eu raison

MAIS QUÉ QUAND MÊME ON PEUT PAS FAIRE QU'IL MÉRITER NI NE RIEN FAIRE FAUT SON SALUT!



ALORS LES HOMMES SE MIRENT À BOSSER DUR POUR SE FAVER LES FAMÉUSES INDULGENCES, ET RECOMMENCÈRENT DE PLUS BELLE À S'ESPIONNER LES UNS LES AUTRES, POUR SAVOIR CELUI QUI MÉRITERAIT LE PLUS...



LA SOCIÉTÉ DU MÉRITE EST À NOUVEAU RÉINSTITUÉE, RÉCONFORTÉE, ET LE BON DIEU N'AVAIT PLUS ENVIE DE REDESCENDRE, DÉCIDÉMENT SON MONDE ÉTAIT VRAIMENT CON. ALORS COMME IL ÉTAIT MALGRÉ TOUT UN PEU HONTÉUX D'ÊTRE À L'ORIGINE D'UN TEL MERDIÈRE, IL DIT QUAND MÊME À LUTHER DE FAIRE QUELQUE CHOSE POUR LUI, ET LUTHER CASSA L'ÉGLISE EN DEUX ET EN EMPORTA UN MORCEAU : LA RÉFORME. CHEZ LUTHER ON RÉAFFICHAIT LE SALUT QUASI-GRATUIT...



Aujourd'hui on a évacué le Bon Dieu, mais notre société reste traditionnellement celle du MÉRITE PAR LES ŒUVRES ; C'EST À DIRE FAIRE LE MEUX POSSIBLE ET EN GRANDE QUANTITÉ, CE QU'IL EST DEMANDÉ DE FAIRE, SE CONFORMER TOUJOURS PLUS AUX EXIGENCES RÉQUISES POUR L'HOMOLOGATION FINALE, SE PRÊTER AU JEU DU COUP D'ŒIL SOURNOIS ET SYSTÉMATIQUE SUR LE VOISIN AFIN D'ÉVALUER SA PROPRE POSITION DANS LA COURSE AU MÉRITE... CONCRÈTEMENT, C'EST S'APPLIQUER À ŒUVRER TOUT AZIMUT, LE PLUS POSSIBLE, POUR S'ÉLEVER SOCIALEMENT; C'EST POUR LE CON FAIRE SEMBLANT D'ÊTRE MOINS CON, C'EST AUSSI POUR LE LAID FAIRE L'IMPOSSIBLE POUR ÊTRE PLUS BEAU, POUR LE BEAU FAIRE L'IMPOSSIBLE POUR ÊTRE MOINS LAID, POUR LE MALADÉ FAIRE COMME S'IL ÉTAIT EN BONNE SANTÉ, POUR LE FAUCHÉ FAIRE SEMBLANT D'AVOIR DU FRIC, POUR LE GROS FAIRE SEMBLANT DE NE PAS EN AVOIR ASSEZ, etc... etc... BREF LA COMPÉTITIVITÉ AU NIVEAU DE LA QUANTITÉ DES EFFORTS PRODUITS POUR SE RAPPROCHER DU

MODÈLE MÉRITOIRE!



A quand la Société de Gratuité, où tout effort sera Vain, puisqu'il ne servira à rien de servir à quelque chose, où l'expertise des uns par les autres ne sera plus qu'un mauvais souvenir?.. DÉMERDEZ VOUS! répond le Bon Dieu.

MERCI PÈPE! ON ATTENDAIT QUE ÇA!!!

LES ADOPTÉS A L'ABANDON

CHOMAGE, logement, alcoolisme, déséquilibre familial: telles sont les principales causes de l'abandon de milliers d'enfants chaque année. Leurs parents, conseillés par l'assistante sociale, les confient à l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE). Ce sont les recueillis temporaires. Le temporaire sera souvent définitif.

D'autres, sur décision du juge, sont retirés à la famille, et confiés à l'administration: la famille conserve tous ses droits.

Pour tous ceux-là, des nourrices, que leur garde peut intéresser (la pension par mois est environ de 400 F). Ce n'est pas toujours une réussite.

Pour les autres, l'établissement. Si vous préférez, l'orphelinat. Rassurez-vous, l'orphelinat a bien changé. En 1972, il n'en restait plus que quelques centaines qu'on pouvait qualifier d'archaïques... En 73, des laboratoires pharmaceutiques testaient des produits cosmétologiques sur les pensionnaires d'une œuvre privée (Orphelins d'Auteuil) à Meudon et à Thiais... Il y en a d'autres.

Une minorité d'enfants est abandonnée complètement, et partiellement adoptée. Ces enfants-là sont souvent issus de classes bourgeoises suffisamment fortes intellectuellement pour se persuader que, plus tôt l'enfant sera abandonné, plus tôt il sera adopté.

Le 1er janvier 1970, 228.285 enfants «bénéficiaient» de l'aide sociale à l'enfance, soit 1,36 % de la population française de moins de vingt ans. En novembre 1972, le très officiel rapport Dupont-Fauville, établi à la demande du Ministère de la Santé Publique, constatait qu'en dix ans, de 1960 à 1970, le rythme d'accroissement du nombre des enfants en charge était de 5,8 % par an - sur un chiffre en perpétuelle augmentation - alors que la population de moins de vingt ans avait crû dans le même temps à celui de 1,3 % par an.

Selon le rapport Dupont-Fauville toujours, en 1980, plus de 800.000 enfants, soit 4,6 % de la population française de moins de vingt ans, seront pris en charge par l'administration.

«Vous êtes pessimistes!», diront les petits malins ayant encore à l'oreille les cris de Michel Debré au début du mois à l'Assemblée. «La natalité baisse!» ajouteront-ils... Expliquez-moi, je ne comprends pas: le nombre des enfants en détresse serait donc fonction du nombre total des enfants vivants? Si la natalité baisse de 10 % et si le chômage augmente de 20, aurons-nous plus ou moins d'enfants dans nos orphelinats?

En fait, (et c'est toujours Dupont-Fauville qui le dit) le rythme d'augmentation du nombre d'enfants pris en charge par l'A.S.E. de 1960 à 1970 a été principalement fonction du budget de ce service. Le taux de croissance de 6,1 % (taux des enfants en charge et des enfants secourus) par an ne traduit pas les besoins réels qui existent dans ce domaine. Dernière nouvelle: par suite de la vague de chômage qui soulève la France, certains bureaux d'aide sociale n'auraient plus rien en magasin...

Au 31 décembre 1972, on comptait 41152 pupilles, 16 % d'entre eux étaient âgés de moins de dix ans (Enquête statistique sur l'ensemble des départements. Rapport Thibault Lambert, novembre 1974, ministère de la santé).

Au 31 décembre 1973, 2 309 enfants de moins de six ans avaient été placés pour adoption pendant

l'année écoulée, 9 793 demandes d'adoption faites et agréées.

Mais c'est 6 743 enfants de moins de six ans qui «auraient pu» être adoptés. Sur ce chiffre, 2 234 présentaient des obstacles à l'adoption (psychologiques ou physiques) et 2 200, soit un tiers du total, n'étaient pas adoptés, sans aucune raison.

Alors? La loi sur l'adoption est-elle mal faite? 1966: l'affaire Novack-Génillou vient d'enflammer l'opinion. Didier, adopté par Madame Novack, est réclamé par ses parents naturels, M. et Mme Génillou. Clandestinité, cachettes, déchaînement de la presse à scandale, le jeune Didier, âgé de quelques années seulement, devient un enjeu. Qui l'aura? Chacun prétend faire son bonheur. Les uns au nom de la continuation d'un entourage affectif solide déjà lourdement ébranlé par l'affaire, les autres au nom de la voix du sang.

Toutes les familles qui, en France, ont adopté un ou

pays, l'adoption plénière est appliquée jusqu'à quinze ans. Motifs français: l'adoption doit être une réussite. C'est une greffe qui doit être réalisée le plus tôt possible pour avoir les meilleures chances de succès. Et puis l'on juge sans aménité les «parents». Il est vrai qu'on a vu quelquefois des parents adoptifs vouloir abandonner l'enfant adopté qui ne leur donnait pas satisfaction. Aussi, plus l'enfant sera grand, plus on sera exigeant avec les adoptants. La plupart demandent des bébés: c'est mignon, on s'y attache, ça n'a pas de passé, c'est bien à vous. Adopter un enfant plus grand, c'est l'accepter avec un passé étranger, et être prêt à assumer tous ses problèmes.

La procédure d'adoption proprement dite se déroule en deux temps:

- l'enfant est placé en vue d'adoption au foyer d'un éventuel adoptant.

- Le tribunal de grande instance prononce le jugement d'adoption.



Beaucoup des recueillis temporaires sont des enfants d'immigrés: toujours la misère...

plusieurs enfants, s'inquiètent: si les parents naturels peuvent réclamer leurs enfants au bout de plusieurs années, qu'est donc l'adoption? Un placement? Une consigne où l'on vient réclamer un paquet après l'y avoir déposé quelques années plus tôt? Et l'enfant, dans tout cela? N'est-ce pas dans son seul intérêt que doit être rédigée une loi respectée? Est-il un paquet, ou un individu, souvent déjà lourdement traumatisé par son abandon?

Le législateur, pour une fois, se penche sur l'enfant. Depuis juillet 1966, le Code Civil est clair dans le domaine de l'adoption. Deux formes d'adoption distinctes sont définies:

- l'adoption simple, révocable, conférant à l'adoptant des droits de puissance paternelle, mais qui ne coupe pas l'enfant adopté de sa famille naturelle.

- l'adoption plénière, irrévocable, «confère à l'enfant une filiation qui se substitue à sa filiation d'origine» (article 356).

En France, on confie de préférence, pour adoption, des enfants de six ans ou moins. Dans d'autres

A ce dernier niveau existent aussi des barrières: certains juges répugnent à prononcer des adoptions, qu'ils considèrent contraires au droit inaliénable des parents naturels. Aussi refuse-t-on parfois une adoption sous le premier prétexte venu. A Orléans, en 1972, un juge refusait l'adoption d'un enfant. Motif: le nom des adoptants était jugé ridicule et donc trop lourd à porter par un enfant adopté. Aux yeux du juge, s'appeler Trognon était une lèpre.

Pour adopter, il faut être célibataire âgé de plus de trente cinq ans, ou marié (e) depuis au moins cinq ans, l'un des conjoints devant avoir au moins trente ans.

Il faut s'adresser aux Directions Départementales de l'Action sanitaire et Sociale (DDASS), et y contacter les responsables de l'Aide Sociale à l'Enfance. Tous les départements possèdent ces services (1).

On peut aussi prendre contact avec une personne ou une association autorisée à opérer des placements en vue d'adoption. Les associations faisant des adoptions sont nombreuses, le plus souvent

d'obédience religieuse : certaines exigent un certificat de stérilité. (2)

Que l'on s'adresse à la DDASS ou à une œuvre privée, c'est la DDASS qui effectue l'enquête sur les futurs adoptants et les agréés, au terme d'une enquête minutieuse : moralité (sic...), moyens de subsistance, fréquentations, qualités d'accueil, âge.

Des chances

Ne vous y trompez pas : bien qu'en principe aucun critère ne l'emporte sur les autres, vous avez peu de chances d'adopter si vous êtes célibataire, vieux ou pauvre (même digne !). Toujours dans l'intérêt de l'enfant, et vu le nombre de demandes par rapport au nombre d'enfants disponibles, on privilégie les couples les plus jeunes possibles. De même, bien qu'on ne fasse aucune discrimination sociale, on confiera l'enfant, à chances égales entre deux couples, à celui offrant de meilleures garanties financières : toujours l'intérêt de l'enfant. Sans négliger le côté intellectuel : riche et cultivé, avec de belles relations, même si vous êtes âgé vous avez vos chances. L'un compense l'autre.

La matière première...

D'où viennent les enfants ?

Pour la plupart, ce sont des enfants abandonnés. On peut abandonner à la DDASS ou dans une œuvre privée. Seule condition : signer un « consentement à l'adoption », le confirmer trois mois plus tard. Durant ces trois mois, on peut revenir en arrière, reprendre l'enfant qu'on a confié et qui se trouve, selon les cas, en pouponnière ou chez une nourrice.

Un enfant abandonné à sa naissance serait donc adoptable trois mois plus tard ? Oui, mais... pas partout.

Les œuvres privées « font » de l'adoption à tout prix. Beaucoup se vantent d'avoir placé pour adoption tous leurs enfants. Dès les trois mois réglementaires écoulés. Ce qui satisfait leurs adoptants, à qui l'on livre un tout petit bébé. Tellement petit que c'est comme si on l'avait fait...

À la DDASS règne la prudence. Avant d'être confiés en vue d'adoption, les enfants subissent tous les examens médicaux et tests psychologiques possibles. Ce n'est pas avant sept mois, affirment les pédiatres, que l'on peut avancer un diagnostic définitif sur la santé physique et mentale de l'enfant. Hérité alcoolique ou syphilitique, tout se soigne, à condition d'être pris très tôt. Les enfants de la DDASS sont examinés, soignés. On vous donnera un enfant en bonne santé. En meilleure santé, en tout cas, que la plupart des enfants naturels : connaissez-vous beaucoup de parents qui font examiner leur nouveau-né sur toutes les coutures, comme on le fait à la DDASS ? À la DDASS donc, l'enfant sera confié au minimum à sept mois. Propre, sain, etc...

Mais cela ne veut pas dire que des enfants malades ou handicapés ne peuvent être adoptés : le seuil de sept mois permet seulement de localiser les éventuelles carences, afin, dans certains cas, d'effectuer un placement plus approprié. Un enfant cardiaque, par exemple, sera placé de préférence dans un milieu médical.

Pour les handicaps mentaux, c'est plus délicat : comment être sûr que des gens qui **veulent à tout prix un enfant**, même débile, n'en auront pas marre cinq, dix ou quinze ans plus tard ?

Pour ces enfants-là, la seule solution reste « l'établissement de soins », public ou privé : là où il y a de la place. En Lozère, département spécialisé dans le débile, des établissements prennent en charge, contre pension de l'Etat, des handicapés mentaux durant toute leur vie. L'un d'eux l'indique clairement dans son sigle : une jolie calligraphie précise « du herceau à la tombe »... Logés, blanchis, nourris, toute

cette « sous-humanité » doit vivre, car elle travaille dur : on trouve toujours une occupation pour un débile. Et ce n'est pas lui qui ira réclamer sur le salaire. Le plus souvent, jugé irresponsable, le touchera-t-il lui-même ?

On vous dit aussi, quelquefois, à la DDASS, que la société actuelle fabrique des débilés. Nulle part autant que là on vous parle de débilés « acquises ».

Une débilé acquise ? C'est un enfant, par exemple, abandonné vers trois ans, non adopté, qu'on ne sait pas où placer faute de nourrice, qui va se refermer sur lui-même et devenir, en très peu de temps, un débile profond.

... rare sur le marché

Pour sauver tous ces enfants, Simone Veil met à l'étude une fondation de l'adoption, idée lancée par Poniatowski lorsqu'il était ministre de la santé. Pourquoi pas ?

Son but : faire adopter le maximum d'enfants.

En 1973, un tiers seulement des enfants adoptables a été adopté. Pour le tiers « égaré » en cours de route, il paraît que cela va s'arranger : ce n'était qu'une question de lenteur administrative. Secoués et stimulés, les services de l'administration sont prêts, dit-on, à réduire les paperasses. Hardi ! Les assistantes sociales ! Au boulot ! Toutes pourront-

Là encore il faut compter avec la justice : certains juges ne veulent pas prononcer d'abandon judiciaire. Toujours la voix du sang : il faut laisser toutes leurs chances aux parents naturels (sous-entendu : tant pis pour l'enfant !!).

Ce sont les services sociaux qui demandent l'application de l'article 350, pour les cas qu'ils connaissent. Il faut alors faire une enquête, retrouver les parents naturels, s'assurer du désintérêt réel : beaucoup de juges considèrent l'envoi d'une carte postale, tous les deux ans, comme une marque d'intérêt suffisante de la part des parents naturels pour refuser de prononcer l'abandon. On a vu des parents redemander leurs enfants après sept, neuf ou même dix ans de désintérêt total. Alors ? Alors, l'enquête se traîne, dure près de trois ans. Elle a été commencée souvent deux ans après l'entrée de l'enfant dans le service. S'il était âgé de deux ans, il devient adoptable au mieux à sept ans ! Que faire ? Car l'enfant de sept ans vit depuis cinq ans chez une nourrice qu'il considère comme sa mère. Faut-il l'arracher à un milieu où il se sent bien, si c'est le cas, et lui faire vivre, consciemment, le déchirement de l'abandon ?

Il y a donc beaucoup à faire dans ce domaine. Et malgré toute la bonne volonté de Madame Veil, et la simplification des services de l'administration, on ne pourra tout résoudre. Pour rendre adoptable un grand nombre d'enfants, il faudrait multiplier



Une belle famille où l'enfant s'épanouit... selon la voix du sang !

elles avoir le rendement souhaité ? Dans le département du Nord, par exemple, où, en 1973, pour s'occuper de 17 825 enfants, on comptait une assistante sociale pour 1 000 environ, que fera-t-on ? On n'avait déjà le temps de s'occuper des cas un par un, de connaître les enfants, et il faudrait aller plus vite ?

Car, selon Madame Veil - et son idée est louable - il s'agit aussi de faire adopter les enfants qui ne sont pas adoptables (290 000 sur 300 000). Pour cela, il existe une procédure, réglementée par l'article 350 du Code Civil. Un enfant confié auquel ses parents n'ont manifesté aucun intérêt pendant un an peut être abandonné et rendu adoptable. Quand on pense au nombre d'enfants recueillis temporairement, ou confiés en garde par le juge, que leurs parents oublient tout simplement au bout de quelques mois !! Malheureusement, l'article 350 n'est qu'une belle théorie : entre le 1^{er} janvier 1971 et le 31 juillet 1973, 2 108 enquêtes ont été présentées, sur 35 895 enfants recueillis ou en garde de moins de six ans (75 % d'entre eux étant dans les services de la DDASS depuis plus de deux ans). 25,5 % ont fait l'objet de non-décisions ou de rejets.

le personnel social, à moins de bâcler le travail. Mais, chez les assistantes sociales comme chez les infirmières, on manque de personnel. Toutes les femmes ne se consacrent pas au « social », et c'est une tâche insuffisamment rentable (c'est tout le contraire !!) pour que ces messieurs s'y consacrent, à quelques exceptions près. Comme on ne formerait pas ce personnel en quelques mois, si Madame Veil veut réellement améliorer les choses, elle devra faire appel soit au secteur privé (et à ses intérêts), soit à du personnel non qualifié.

L'intérêt des enfants ?

Un choix, politique : la bombe A, ou le social. N'avortez pas, on vous dit, abandonnez !

Laetitia Blars

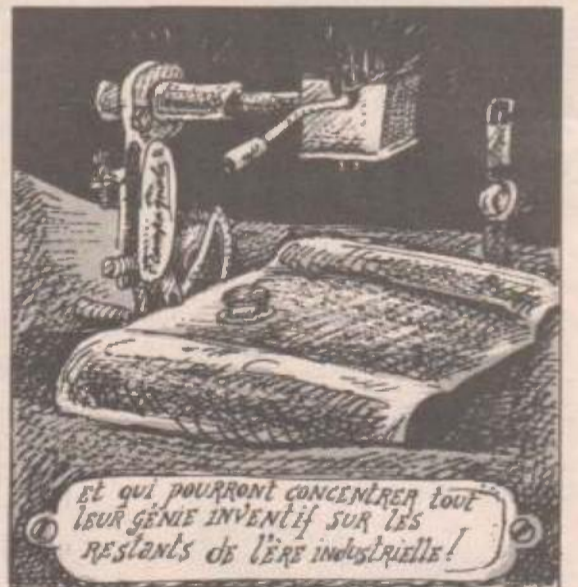
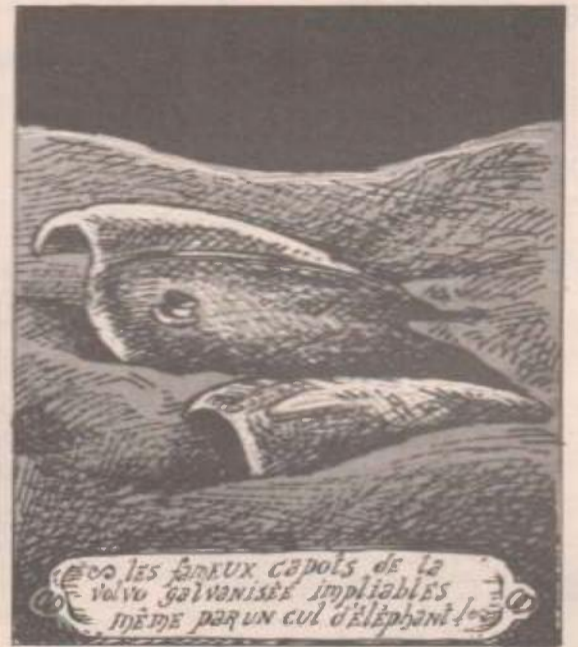
(1) S'adresser à la Préfecture du département. Pour Paris, écrire à A.S.E. DASS, rue de la Collégiale, Paris 5^e.

(2) Les Nids de Paris, 83, avenue de St-Mandé, Paris 12^e. Tél. : 343.25.38. Catholique.

● Le trait d'Union, R. Meyer, 87, boulevard d'Anvers, 67-Strasbourg. Tél. : (88) 35.30.71. Téléx : 89035. Enfants juifs.

● La Caisse, 1, rue Georges-Clémenceau, 78-Carrières-sous-Poissy. Tél. : 965. Protestant.

La plupart des œuvres ont des succursales dans toute la France.



f. marx

POT-BOUILLE



V'LA L'PÈRE NOËL QU'EST MAL FOUTU
L'A TROP MANGÉ ET L'ATROP BU
DE FAUCHON'RIES DANS DES RESTOS
OÙ POURTROIS BRIQUES ON SERT
DES OS!

*
VIVE LA BOUFFE À BON MARCHÉ
V'LA DU NANAN POUR LES FAUCHÉS



LES FÊTES À QUI?
LES FÊTES À QUOI?
FAUT QU'TOUT L'MONDE RIGOLE?
FAUT QU'TOUT L'MONDE PICOLE?

MOI J'PRÉFÈRE BIEN MIEUX
FAIR' LA FÊT' QUAND J'VEUX
DES CADEAUX QUAND J'PEUX
VIVRE UN JOUR SUR DEUX...

CASSEGRAIN
À LA CASSE!

LE
COMMERCE FLEURIT,
LE SAHEL
PERIT...

LES GADGETS
ON LES
JETTE

OU

MAIS SI ÇA VOUS TENTE
D'VOUS FAIRE JOUIR LA LAMPE
Y'A DES TRUCS MARRANTS
QUI SONT PAS RUINANTS...

Y'A TECHNIQUE
Y'A PAS D'PLAISIR

BON, ÇA

RENDE INVENTIF...

LA CUISINE, C'EST BEAU, C'EST

GRATIN A LA SAUCISSE

1Kg. POMMES DE TERRE 1GRAND POT DE CRÈME
250 Gr. FROMAGE RAPÉ BEURRE

FROTTER À L'AÏL ET BEURRER UN PLAT
À GRATIN. DISPOSER LES P.D.T. COUPÉES
EN RONDELLES MINCES EN COUCHE AU FOND
DU PLAT. SALER, POIVRER, RECOUVRIR DE
FROMAGE, UN PEU DE CRÈME ET DE MUSCADE.
UNE NOUVELLE COUCHE DE PATATES, FRO-
MAGE, CRÈME ETC... NOYER DANS LE MI-
LIEU DU PLAT UNE SAUCISSE DE MORTEAU.
TASSER LA DERNIÈRE COUCHE DE P.D.T.
BIEN RECOUVRIR DE FROMAGE ET
CROUTES. NOIX DE BEURRE. DORER AU
FOUR... ET UN COUP DE ROUGE!

L'AÏLLOLI

1Kg. MORUE FRAICHE OU DES-
SALÉE. POMMES DE TERRE.
LÉGUMES FRAIS DE SAISON.
8 OEUFS DURS. (OU PLUS!)

L'AÏLLOLI EST UNE MAYON-
NAISE À L'HUILE D'OLIVE
MÉLANGÉE À DE L'AÏL PILÉ
ET À LAQUELLE ON AJOUTE
DU JUS DE CITRON. FAIRE
CUIRE CHAQUE LÉGUME SÉPARÉ-
MENT À L'EAU OU VAPEUR. LA
MORUE DANS COURT-BOUILLON
FROID QUI DOIT "FRISSONNER"
ENV. 15 MINUTES. SERVIR
SUR UN GRAND PLAT LE
POISSON ENTOURÉ DES LÉ-
GUMES ET DES OEUFS COUPÉS
EN DEUX. L'AÏLLOLI SE SERT
À PART ET À LA VOLONTÉ
DE CHACUN. ET UN COUP DE
ROUGE OU DE BLANC SEC!

ABATTIS DE DINDE (FRICASSÉE)

500Gr. D'ABATTIS DE DINDE
100Gr. SAINDOUX
250Gr. CHAMPIGNONS - OIGNONS

HACHER LES OIGNONS ET LES FAIRE
DORER DANS DU SAINDOUX. AJOUTER
LES ABATTIS. ASSAISONNER: SEL,
POIVRE, ORIGAN. LAISSER DORER A
FEU DOUX. AJOUTER LES CHAMPIGNONS
SAUTÉS PRÉALABLEMENT. MOILLER
DE VIN BLANC. MIJOTER A FEU DOUX
20 MINUTES. SERVIR AVEC UNE
POLLENTA: 1 LIVRE DE SEMOULE
DE MAÏS VERSÉE EN PLUIE DANS
UN BON LITRE D'EAU BOUILLANTE
SALÉE. CUIRE 20 MINUTES EN RE-
MUANT LA PÂTE AVEC INSTR. EN BOIS.



CLAFOUTIS PRUNEAUX

300Gr. PRUNEAUX 40Gr. BEURRE
3CUIL. FARINE 3CUIL. SUCRE
1PINCÉE SEL 2OEUFS 1/2L. LAIT

TREMPER LES PRUNEAUX. LES ÉGOUTTER.
LES METTRE DANS UN PLAT À FOUR BEURRÉ.
FAIRE UNE PÂTE AVEC LES INGRÉDIENTS.
VERSER DANS LE PLAT. CUIRE AU FOUR.
SAUPOUDRER DE SUCRE ROUX.

ET LES 13 DESSERTS PROVENÇAUX,
ET LES TARTES, ET LES CONFITURES
AU FROMAGE FRAIS, ETC.....

ET LES
DESSERTS.

AVEC L. SAUPEL & COATEL

DÉCOUVRIR, INVENTER, IMAGINER, ESSAYER, INNOVER, GOÛTER
LA CUISINE N'EST PAS AFFAIRE DE SPÉCIALISTE

ECHOS ...

Histoires de fous

Les conseillers généraux des Yvelines s'em... Pour changer, ils ont décidé de jouer au jeu de la démocratie: «alors, on fera comme si c'était nous, le public», qu'ils se sont dit. Le 20 janvier, les élus cantonaux laisseront leurs fauteuils essentiels et leurs objectifs fondamentaux aux enfants d'une classe du secondaire. Ils iront bailler dans les chaises réservées au public. Auparavant, ils auront fait diffuser dans toutes les écoles un journal illustré expliquant les structures d'un département et le rôle des élus cantonaux. Un questionnaire sera soumis aux enfants: le premier qui aura deviné à quoi peut bien servir un conseiller général gagnera un cyclomoteur ou un vélo.

La Seine le ventre en l'air

Les industriels de Rouen et du Havre ne laisseront pas leurs fauteuils aux pêcheurs de Basse Seine. Ils ne joueront pas aux fous. Les industriels de Rouen et du Havre ne s'em... pas: passent leur temps à polluer. A l'estuaire, on évalue à 140.000 tonnes par an la quantité de déchets produits par les raffineries et les usines chimiques. La Société d'Etudes régionale pour la protection de l'environnement veut créer un centre de traitement collectif des déchets: les actionnaires sont les industriels de la région. Qui pollue qui? «Il faut être plus exigeant encore vis-à-vis de ceux qui polluent», a dit M. Maurice Doublet, préfet de région et président de l'Agence de Bassin Seine-Normandie. «Nous, on veut bien!», ont répondu les pêcheurs de Basse Seine.

Tout se transforme

Inutile de se masturber le cerveau pour occuper le trou des Halles ou les abattoirs de la Villette. Les préfets sont là pour ça: une partie des abattoirs de Vaugirard (15*), dont l'évacuation définitive est prévue pour 1978, pourrait être aménagée en pistes de patins à roulettes, en jeux de boules, en bacs de sable et en salles de repos. Cette fois, ils s'y prennent assez tôt! Tout se transforme, même les crédits. Une partie des crédits provenant de l'abandon de la voie express rive gauche seraient affectés à l'aménagement de maisons de cure médicale pour personnes âgées et à la construction de crèches. Avec le nombre de crèches que les crédits du futur quartier des Halles permettraient de construire, on arriverait bien aux deux mille!

Faut s'entendre!

«L'industrie nucléaire se révèle expérimentalement l'une des plus sûres de toutes», déclare Michel d'Ornano, le ministre de l'industrie, dans une interview publiée par l'Express. Bientôt, il ne se trouvera même plus un expert pour parler comme ça! Carl J. Hovecar, expert en sécurité nucléaire, vient de démissionner de l'Atomic Energy Commission (équivalent américain du C.E.A.), écœuré par la facilité avec laquelle l'A.E.C. utilise «les calculs sur ordina-

teurs, incertains et mal fondés, qui servent de fondement pour répondre à des questions vitales, telles que l'efficacité des systèmes de sécurité». Dis-moi si tu crois à l'ordinateur, je te dirai qui tu es!

Disparitions

Quand les chasseurs se prennent pour des mercenaires, ils se camouflent en tueurs ordinaires. Dans l'Aube, plusieurs plaintes ont été déposées contre des chasseurs qui patrouillent chaque week-end autour de la réserve ornithologique du Parc régional de la Forêt d'Orient. Pour les tigres et les gorilles, il est déjà un peu tard: le Fonds Mondial pour la Nature vient d'annoncer qu'une expédition envoyée à Bali n'a trouvé aucune trace de tigre de l'espèce qui vivait dans cette région. «Dans moins de dix ans, ce sera au tour du gorille» explique l'Association pour la Survie du Gorille. Cet organisme qui vient d'être créé est le premier à se consacrer à la sauvegarde d'une seule espèce. Son président est directeur de zoo. Qu'est-ce qu'on pourra bien montrer aux enfants quand il n'y aura plus ni singes ni gorilles?...

Les animaux malades de rire

Pour redonner le sourire à vos bestiaux, une seule solution: les hormones. Un vétérinaire de Louviers (Eure) vient d'être condamné à six mois de prison par le tribunal correctionnel d'Evreux pour avoir réalisé des implants de substances œstrogènes sur des veaux destinés à la consommation. Le prévenu avait l'âme sensible: «c'était pour combattre leur état dépressif!», a-t-il déclaré au tribunal. Faut avouer qu'une tête de veau hilare, ça fait tout de même mieux dans la vitrine du boucher!

Epidémies

Vont bientôt être débordés, les militaires! Après avoir sauvé Paris de la peste, les v'la repartis en croisade dans l'Est. Un détachement de vétérinaires militaires a été mis à la disposition du ministère de l'Agriculture pour courser tous les renards des cantons afin d'aider à la lutte contre la rage vulpine. Pour le moment, aucune réaction du côté du ministère de la Santé quant à la participation éventuelle de commandos de choc à des opérations de désinfection dans l'Ouest. On y signale pourtant, en l'espace d'une semaine, une épidémie de gale et une invasion de poux dans deux départements limitrophes. L'armée chez vous: ni gale, ni poux!

LA GUEULE OUVERTE
Fondateur: Pierre Fournier
Rédacteur en chef: Isabelle
Secrétaire de rédaction: M. Joly et J.-M. Bernard
Mise en page: Michel Chénal
Rédaction: 8, rue de Coné, 75006 - 033.47.02
Administration: Presses de la Bôcharie
11, rue Portefoin, 75003 - 272.14.80
Directeur de la publication: Michel Lévêque
Dépôt légal: 4^e trimestre 1974
Imprimerie: LES MARCHÉS DE FRANCE
44, rue de l'Érmitage, 75020 PARIS
Distribution N.M.P.P.



LA FOIRE AUX CINGLÉS

*Le psychiatre :
curé ou démarcheur en pharmacie ?*

QUAND j'ai comme on dit embrasé la carrière, en janvier 1956, nous n'étions sans doute pas trois cents psychiatres publics dans toute la France. En 1964, nous étions quatre cents chefs de service dont certains commençaient à se flanquer de médecins-assistants. Dix ans plus tard, nous sommes plus de sept cents « médecins-chefs de secteur » et le *Journal Officiel* vient, en une seule tournée, de proposer quatre cent quinze postes de médecins adjoints et assistants. Ceci sans tenir compte des psychiatres d'exercice privé : ils étaient deux à Orléans lorsque j'y suis arrivé en 1964 – il y en a sept aujourd'hui. Et je ne compte pas les psychiatres (des jeunes surtout) qui travaillent à la vacation, ou dans des organismes semi-publics comme les C.R.E.A.I. (Centres Régionaux pour l'Enfance et l'Adolescence Inadaptés), etc.

Et tous ces psychiatres, dans leurs syndicats, leurs partis politiques, leurs réunions professionnelles, se lamentent en chœur sur la **pénurie**, le grand manque persistant de psychiatres et de travailleurs psychiatriques que rien, décidément, ne parait un jour devoir étancher.

C'est vrai que, localement, chaque « équipe de secteur » est absolument débordée par l'ampleur de la demande. Dès qu'on quitte le cadre étroit de l'hôpital, on est comme aspiré par le vide psychiatrique ambiant et le vertige vous saisit. Si les hôpitaux psychiatriques traditionnels commencent à voir baisser leur population, les gens se pressent aux portes des centres de jour, des dispensaires, des clubs thérapeutiques, et bien entendu des cabinets privés où les carnets de rendez-vous sont partout saturés des semaines à l'avance. Nul ne peut dire aujourd'hui jusqu'où peut aller cette inflation psychiatrique. Proposer, comme le faisait en 1965 le *Livre blanc de la psychiatrie française*, de doubler le nombre des psychiatres, cela n'a strictement plus aucun sens pour la raison qu'il est devenu aujourd'hui impossible de définir les besoins à cet égard. Il n'y a pas dans la population une proportion déterminée de « malades » relevant de la psychiatrie. Depuis vingt ans, les problèmes pour lesquels on fait appel à elle se sont beaucoup diversifiés et multipliés. Ceci tient vraisemblablement à plusieurs facteurs économiques, sociaux et culturels dont certains sont très apparents (la multiplication des assurés sociaux par exemple) et d'autres sans doute encore très obscurs. En tout cas, un de ces facteurs me semble primordial et très

evident : c'est la psychiatrie elle-même qui étend son propre champ d'action.

Que la société soit folle, personne, je crois, ne peut plus en douter. Cela ne veut pas dire seulement qu'il y a davantage de malades : c'est vrai que la vie moderne détruit la santé, qu'elle détraque les gens et qu'elle en rend pas mal cinglés, bons pour la psychiatrie, et va donc te faire soigner – mais par ailleurs la psychiatrie étend constamment son domaine en suivant le mouvement inverse : elle propose des soins, et ceci définit de nouvelles catégories d'**usagers**, de gens relevant de ces soins, pourquoi ne pas dire de malades ?



Il serait facile par exemple de montrer comment l'apparition des médicaments « tranquillisants » et « anti-dépresseurs » a drainé chez les psychiatres une foule de « petits anxieux » et de « fonctionnels » dont la plupart n'auraient jamais pensé auparavant qu'ils pouvaient relever de soins psychiatriques, pour la bonne raison qu'il n'y avait guère alors de soins psychiatriques adéquats, ou bien ils étaient coûteux et astreignants, donc réservés aux riches (hydrothérapie, cures thermales, etc.). Ce n'est pas que ces « malades » n'existaient pas auparavant, même s'il y en avait peut-être un peu moins, c'est que les psychiatres ne disposaient pas à cet égard de « traite-

ments » de prescription facile et que donc ces cas-là ne relevaient guère de la psychiatrie (les généralistes, eux, ont toujours eu une part importante de leur clientèle composée de tels malades). Ce n'est pas la multiplication des maladies mentales qui a multiplié le nombre des psychiatres (privés surtout), c'est l'invention et la multiplication des tranquillisants et des anti-dépresseurs. La prolifération des psychiatres est en un sens un phénomène de marché : il s'agit d'assurer la distribution des produits pharmaceutiques et, comme les pharmaciens, certains psychiatres sont d'ores et déjà devenus de simples intermédiaires entre les labos et les consomma-

teurs. Il faut dire que, pour un psychiatre de cabinet, qui ne peut se charger que de cas relativement bénins, la prescription des drogues est quelque chose de très simple, qui ne nécessite qu'assez peu de connaissances et de précautions. On ne voit pas du tout pourquoi on exige dix à douze ans d'études en fac pour faire ce boulot-là. On dira que les psychiatres qui se cantonnent dans leur rôle de distributeurs automatiques de drogues, c'est quand même l'exception, la plupart conçoivent autrement leur métier, ils prennent le temps de discuter avec leurs clients, d'éplucher leurs problèmes, de pratiquer plus ou moins ce qu'on appelle la psychothérapie. Certes.

Et ils ne sont pas seuls à le faire : avec la sectorisation, les assistants sociaux et les infirmiers psychiatriques ont emboîté le pas aux psychiatres et aux psychologues, ils ont eux aussi leurs clients et leurs prises en charge et les entretiens psychothérapeutiques se multiplient à une vitesse effarante, c'est un phénomène dont on n'a pas assez conscience et qui devrait pourtant faire réfléchir.

Dire que dans le temps les gens se confiaient à leur confesseur ou à leur directeur de conscience, et que maintenant ils vont chez un **psy**, c'est une boutade ambiguë. Elle véhicule le fantasme réac **secret = coupable**, et les psy se défendent vigoureusement, comme on les comprend, d'être les hommes de la faute et de son effacement, et d'assurer dans la vie sociale le métabolisme ordinaire de la culpabilité. Et pourtant ! Quand on voit ce que les gens viennent confier aux psy et qu'ils n'ont jamais dit à personne et surtout, surtout docteur, que tout ceci reste entre nous, je compte sur votre discrétion, on se demande si le prêtre pas trop con d'avant-guerre, il faisait vraiment autre chose et s'il n'y a pas comme qui dirait un simple **déplacement** de sa fonction à la nôtre, l'essentiel étant que certaines choses ne puissent continuer à se dire que dans le secret, que dans chaque âme subsiste une espèce de domaine réservé, que le mensonge à haute dose reste nécessaire au bon fonctionnement de la vie sociale et qu'à poil au fond de son puits la vérité soit toujours déclarée insortable (les confidences comme déshabillage – le cabinet médical comme lieu institué de dévoilement, d'exposition de la nudité). Les gens ne croyant plus tellement au péché sous sa forme judéo-stalinienne, l'Eglise étant devenue le foutoir que l'on sait et Satan complètement ravagé ayant été prié d'aller trainer ailleurs ses pompes et ses œuvres, il fallait faire quelque chose pour sauver les meubles et si possible mettre en place un appareil qui rende les mêmes services que l'ancien en faisant quand même plus moderne. De la religion à la médecine, du Mal de la morale au mal de la maladie, le glissement est-il si vertigineux ? Allez, Gentis, cesse de te raconter des histoires, prends-en ton parti une bonne fois, que la Psychiatrie c'est un peu la Compagnie de Jésus, et qu'il y a dans chaque psychiatre un curé qui sommeille.

Bof !

(à suivre)

Roger Gentis

BOYCOTT de l'impôt SUITE...

LA GAUCHE S'INDIGNE



LE PAUVRE MONDE
SUBIT L'INFLATION...
LES PRIX GALOPENT.
LE POUVOIR D'ACHAT
BAISSE...
LES IMPOTS PÈSENT
LOURDS...

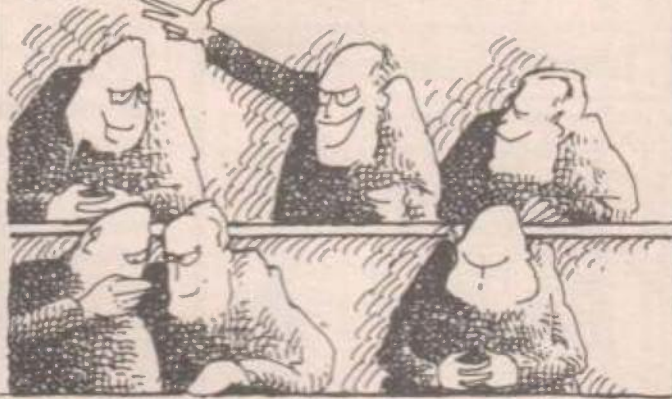
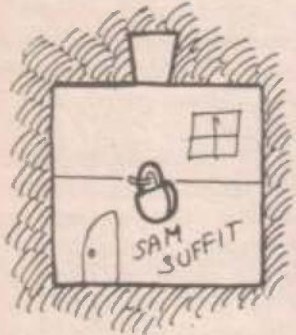


LES IMPÔTS TIENS !

LE PAUVRE SMICARD VA
DONNER $\frac{1}{12}$ DE SON REVENU (?)
ANNUEL A L'ETAT...
SANS REGARD,
SANS AVOIR PRIS
PART A LA MOIN-
DRE PETITE DÉ-
CISION CONCER-
NANT LE BUDGET.

SI ! IL A VOTÉ. POUR 4 ANS...
IL A FAIT UN CHÈQUE EN BLANC
A DES ZIGS ASSIS EN ROND, GRAS
ET JOUFLUS, PAYÉS POUR
S'INDIGNER - DANS LE MEILLEUR
DES CAS - ...

SI !



ET SI

LA GÔCHE DISAIT:
PAS D'ACCORD
AVEC LE BUDGET!
PAS D'ACCORD POUR
LE BUDGET MILITAIRE!
PAS D'ACCORD POUR
LE BUDGET NUCLEAIRE!
ON NE PAIE PAS !

AU LIEU DE ÇA...



D'AUTRES ONT DÉJÀ
BOYCOTTÉ L'IMPÔT
AVEC SUCCÈS...
PARCE QUE, DANS
LE FOND, GISCARD
& Co., ÇA N'EST PAS
AUTRE CHOSE QUE
ÇA...



NON-VIOLENCE NOËL AUX ARMEES

Si vous voulez vous rapapilloter avec l'armée, celle-ci vous invite pour Noël à la « grande messe de la réconciliation à Fort Aiton ».

Non, non, je ne plaisante pas. C'est bien Fort Aiton, le bain militaire qui a tant fait parler de lui, il y a quelques années. L'armée y entreprend, à Noël 74, une opération « portes ouvertes ». Tous les bons et mauvais chrétiens sont invités à venir chanter bienvenue au petit Jésus.

J'espère qu'au milieu de l'office, il y aura un lecteur de la Gueule Ouverte qui aura le courage de dire que ce fameux Jésus, en fin de carrière, avait été torturé par des tortionnaires militaires ! L'armée a toujours le sens du symbole et du ridicule ! Merci pour votre bonne messe, Monsieur l'aumônier militaire.

Dans le temps, Fayard, avait fait comme cela huit mois de prison préventive pour rien, puisque le procès s'était terminé par un non lieu. Laffond, lui, doit encore faire deux mois, mais, comme il n'est pas réformé, à sa sortie de taule les ennuis vont recommencer.

Bref, allez à la messe à Fort Aiton, ou bien écrivez pour protester, comme le GARM, à Monsieur le Procureur de la République de Metz !

Il y a du nouveau dans l'objection. Jusqu'à maintenant, les objecteurs étaient affectés aux « Eaux et Forêts ». Depuis quelques jours, ils ont trois possibilités :

- ou bien ils vont à l'ONF ;
- ou bien ils vont dans un bureau d'action sociale. Là, ils s'occuperont de personnes âgées, de l'alphabétisation ;
- ou bien ils sont affectés au ministère des affaires culturelles pour de la fouille ou du travail d'architecture.

Comme cela ne remet pas en cause le décret de Brégançon, notamment sur la privation des droits politiques, il y a beaucoup de chances pour que les objecteurs refusent. Les C.L.O. l'ont déjà fait à leur dernière réunion nationale à Paris.

En fait, la stratégie des gouvernements européens est claire : Ils « donnent » un statut, et puis, au fil des années, ils le resserrent. Le résultat est que les objecteurs s'enferment dans une lutte au niveau de ce statut et se marginalisent.

Joyeux Noël, Messieurs les objecteurs !

Georges Didier

Pendant ce temps-là, il y en a qui font la grève de la faim. A la prison de Metz, six objecteurs refusent toute nourriture depuis début décembre. Ils s'appellent : Jacques Chouffot, Richard Faglain, Denis Gutfrind, Michel Laffond, Jean-François Manciet, Pierre Thomas.

Vous pouvez leur écrire, parce que jeûner quand on sait que tout le monde s'empiffre, c'est assez dur.

Richard Faglain et Michel Laffond ont été jugés le 17 décembre par le TPFA de Metz. Le premier a pris dix-huit mois ferme et le second quinze mois.

Le cas de Michel Laffond est remarquable. Sa demande de statut avait été refusée, ce pourquoi il a fait treize mois de prison préventive. En fait, cette habitude de faire durer la préventive permet au juge d'instruction d'être sûr que l'inculpé fera de la prison, même s'il y a un non lieu.

SALADES

Amateurs de laitue verte et craquante, prenez garde ! Vos salades contiennent des résidus de dithiocarbamates, fongicides utilisés contre certaines maladies des plantes. Sensiblement moins qu'en 1973, mais encore souvent à des doses excessives.

Le Laboratoire Coopératif (bulletin n° 98, septembre-octobre 1974) a analysé 33 salades de serre et 20 salades de plein champ ou cultivées sous abri. Ce sont surtout celles de serre qui sont polluées : 12 échantillons sur les 33 dépassent 3 mg par kg, le maximum admis. Ce qui ne veut pas dire qu'elles soient le moins de monde forcément en infraction. En effet, un seul parmi la série des dithiocarbamates, le thirame, est connu de la réglementation française. D'où il s'ensuit que des salades ayant plus de 3 mg/kg d'autres dithiocarbamates que le thirame peuvent être vendus sans problème. Du moins pour le commerçant. Pour le consommateur, ça peut être une autre paire de manches... Car les dithiocarbamates peuvent causer troubles rénaux, modification de la composition du sang, maladies de peau... Et on ne sait rien de très précis sur leurs effets à long terme.

De plus, « les moyens d'analyse et de contrôles sont bien faibles pour contribuer à l'amélioration, ou simplement à la connaissance, de la situation ac-

tuelle ». Pourtant, il suffit que le producteur respecte un délai suffisant entre le dernier traitement et la récolte pour maintenir les résidus en dessous des teneurs maximales.

Toujours selon le laboratoire, les consommateurs peuvent prendre quelques précautions afin de limiter leur consommation de dithiocarbamates :

- Préférer les salades de plein champ aux salades de serre.
- Bien laver les feuilles : « le lavage élimine une grande partie des dithiocarbamates » (septicisme du côté de la G.O. I).
- « Eviter les salades avec des traînées blanches de poudre ».
- « Eliminer les feuilles de la base, qui sont plus chargées en résidus que les feuilles du cœur apparues en principe après les derniers traitements ».

Le Labo. Coop. conclut : « ces conseils pratiques ne sont cependant que des remèdes, quelque peu empiriques, à une situation qu'il serait préférable pour tout le monde d'éviter, en commercialisant des salades ne contenant pas plus des teneurs maximales admises. » Ou, mieux, pas de pesticides du tout !

Laurent Samuel

● Laboratoire Coopératif d'Analyses et de Recherches - 14 avenue Louis-Roché, 92230 Gennevilliers.



A PROPOS DE PLANTES MEDICINALES

*Au-delà de la mode
et de la récupération commerciale*

A en croire certaines revues et journaux, on peut voir fleurir, un peu partout, des articles touchant à la médecine naturelle. Je passerai outre sur le caractère de ces dites informations, vu parfois leur authenticité et leurs contradictions. Il me semble toutefois que nous n'ayons que très peu d'informations sur les faits économiques et politiques qui résultent d'une part, de la disparition d'un ancien métier pris dans son sens large, celui de l'herboriste, et d'autre part, sur un fort courant assez inexplicable aux yeux de beaucoup d'entre nous, d'une récupération publicitaire au profit de quelques néophytes diétético-naturomacrobotes, qui en usent et en font un important tandem commercial et mensongeux.

Ne me posant pas en spécialiste en ce domaine, fort heureusement, je tiens néanmoins à apporter quelques éclaircies nécessaires sur cette fameuse phytothérapie par les plantes médicinales. Ces dernières nous offrent gratuitement plus de composés nouveaux et infinis que tous les chimistes du monde ne pourraient jamais en « synthétiser » pendant mille ans d'efforts. Les plantes sont le résultat naturel d'un métabolisme biologique de la vie.

Si l'on se penche avec plus d'attention dans la pratique communément faite à travers cette dite médecine, qu'en est-il au juste? Nous pouvons voir que les problèmes semblent très explosifs...

Il ne reste aujourd'hui que 300 herboristes officiels en France, alors que nos pays voisins en comptent 10, 20, 50 fois plus (Allemagne : 14 000, Hollande : 5 000).

L'école d'herboristes avec son diplôme, rattachée à la faculté de pharmacie de Paris jusqu'en 1941, ont été supprimés à cette époque par une loi de Pétain. L'âge moyen des herboristes exerçant est proche de soixante ans, aucune possibilité pour des jeunes intéressés par cette activité, de pouvoir donc se former et de continuer une des plus anciennes médecines du monde.

On a recensé environ 700 plantes médicinales, mais plus de la moitié sont en disparition continue, tant au niveau de leur reproduction naturelle, que de leurs usages médicaux, due en grande partie à l'accélération incontrôlée des nuisances industrielles, nucléaires, atomiques et agricoles de notre société.

Cinq départements seulement tentent en France de sauver une flore et des espèces

en régression, sous la réintroduction de cultures (Maine-et-Loire, Morbihan, Isère, Drôme, Gers), techniques très aléatoires conduites par des méthodes agro-chimiques.

La politique de l'Etat est de faire absorber les derniers herboristes par les diététiciens eux-mêmes (compte rendu des pourparlers de la dernière commission européenne des producteurs distributeurs de plantes médicinales réunie à Bruxelles).

Pour vous citer un nom bien connu de nos marchands d'herbe, Monsieur Mességué, un des piliers de la politique complice de l'Etat pour la disparition des herboristes, a ouvert trois magasins d'herboristerie ces dernières années. Il possède une société commerciale de vente

tons non par hasard, près de 50 % de nos besoins pour cette plante donnée.

Il existe des cas de destruction massive de plantes, par exemple :

- L'implantation dans la vallée de la Maurienne d'Ugine-Kulmann fait disparaître une des principales plantes propre à ce type de milieu naturel : la reine des prés (plante alpine la plus ramassée en herboristerie).

- Les gisements d'extraction de bauxite de Monsieur Pêchiney-Saint Gobain en Provence détruisent directement les derniers pieds de marjolaine et de romarin, espèces particulièrement répandues dans cette région.

- La célèbre maison Suze fait assassiner les dernières gentianes d'Auvergne, par

naissant plus aucune compétence en la matière, celle-ci est laissée entre les mains de marchands de médicaments !!!

Les proportions que l'on utilise d'extraits de plantes médicinales dans la composition des médicaments sont de l'ordre de 2 à 5 %, le reste n'étant qu'ingrédients synthétiques et chimiques.

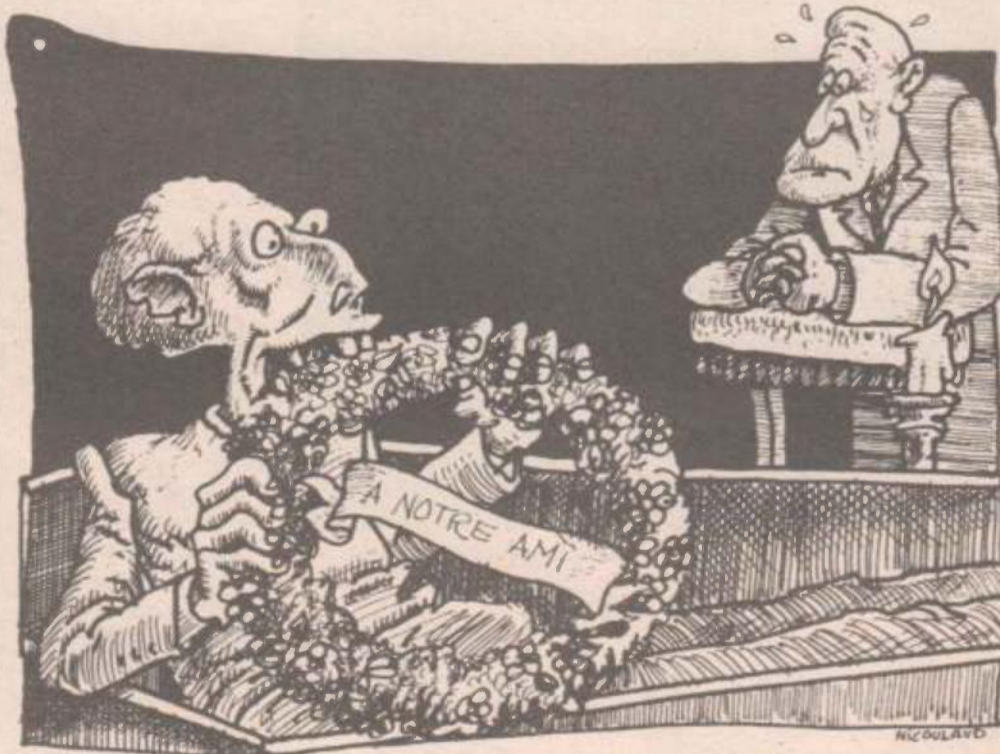
Une récupération est savamment dirigée par des grosses firmes cosmétologiques (l'Oréal, Yves Rocher, Gifrer-Barbezat). Elles revendent à des prix fort élevés, des extraits naturels de plantes destinées aux pharmacies (exemple : fleurs de pêcheurs, eau de pétales de roses, crème adoucissante aux feuilles de mélisse, shampooing aux baies de myrtilles).

La vente libre des plantes médicinales et aromatiques est limitée à une dizaine d'espèces seulement sur les marchés traditionnels (thym, sarriette, romarin, etc...). Le ministre de la Santé n'a pas les mêmes avis sur la liste des plantes qui pourraient être vendues plus librement, donc reconnues comme remèdes thérapeutiques naturels, par différentes personnes, agriculteurs ou autres.

Le centre d'études nucléaires de Grenoble ainsi que l'INRA de Dijon et d'Angers, effectuent sous forme d'éco-systèmes reconstitués en laboratoire, sur des plantes médicinales, des essais radio-actifs pour mesurer les incompatibilités ou les accoutumances toxiques pour la fabrication de remèdes pharmaceutiques. Il est donc impossible de choisir et de décider, d'une manière librement consentie entre les soignants et les soignés, le vouloir de sa santé.

Je pense que ceux qui voudraient faire usage des plantes et qui, habitant à la campagne, seraient tentés d'en ramasser, peuvent toujours en parler avec quelques « anciens ». Il me semble qu'ils seraient aussi bien avertis de ces thérapeuties, que les différents ouvrages parus actuellement, sur ces dernières « choses » au bord de l'oubli... Il est vrai qu'aujourd'hui, les plantes médicinales et donc cette dite médecine, mises en péril par les volontés de notre société galopante d'un profit toujours plus destructeur, courent le réel danger de disparition totale, par l'asphyxie de tous les milieux vivants.

**Un travailleur herboriste en chômage.
Pierre Faivre**



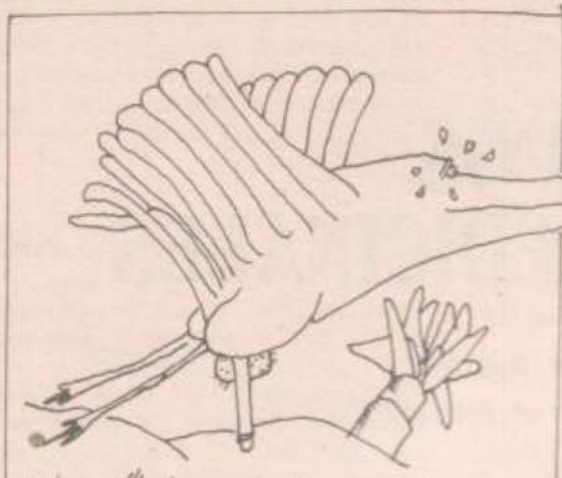
de plantes par correspondance sous le nom de « Fleurance chez soi ». Son dernier livre « La Nature Qui A Raison » s'est vendu à un million cinq cent mille exemplaires...

Pour une espèce bien connue qui est le tilleul, un réel trafic se fait entre les mains de quelques manitous des herbes. Exemple : pour le marché annuel en juillet dernier à Buis les Baronnies, Drôme, près de la moitié de la récolte est restée sur les arbres. Cette espèce s'est achetée entre 30 et 35 F le kilo, et elle se revend trois à quatre fois plus en pharmacie ou en herboristerie détaillante. Nous impor-

des ramassages abusifs, puisqu'il faut une vingtaine d'années à cette même plante pour reconstruire son milieu de vie après trois récoltes annuelles consécutives.

Quelques célèbres maisons d'herboristerie utilisent des procédés de séchage à air chaud pour activer la dessiccation des plantes cueillies fraîches (nouvelle usine Ducros et Monteux, Vaucluse).

Plus aucune chaire de phytothérapie n'existe dans aucune faculté de médecine et de pharmacie en France depuis trente ans. Il est interdit à l'herboriste par la loi de 1941, de parler des effets thérapeutiques des plantes, cette loi ne lui recon-



Voici l'histoire triste de Sylvain le cannard au service trois pièces



Un jour que Ginette ma future mère se promenait dans la cour de la ferme

Elle fut interpellée par Louquet le garçon de ferme.

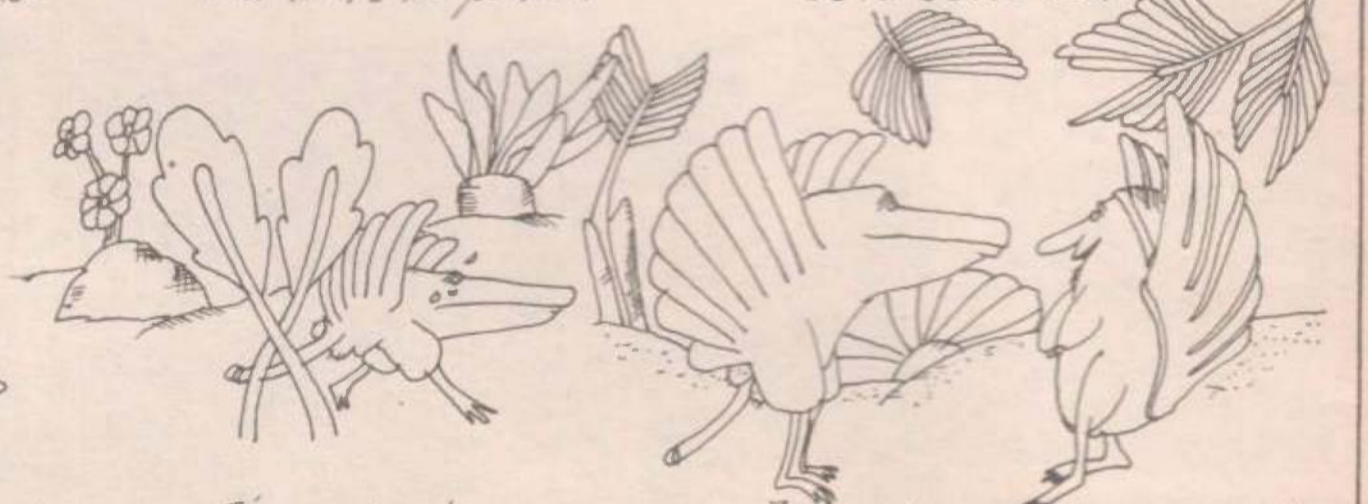


Elle accepta le poisson mais lui la vida dans la remise



Et trois mois plus tard ma mère me pondait

Je fus tous de suite la risée de la basse cour



Je pris mes cliques et mes claques et décidais de quitter la ferme.

J'étais dans la campagne jusqu'au jour où.....

Je rencontrais une femme qui avait subit le contraire de moi car c'était un cannard qui avait couché avec une humaine.

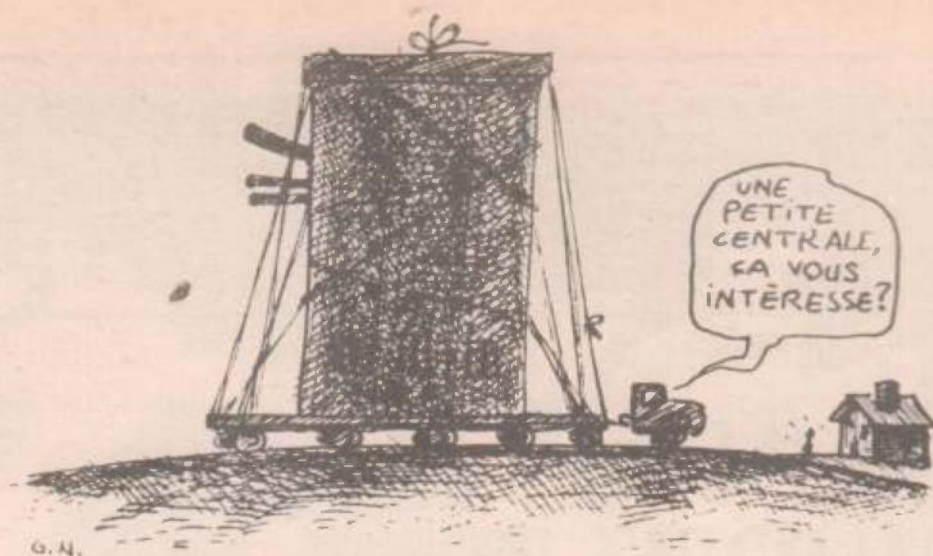


Et un jour au cour il d'une pipe plombée.

Alice ne savait pas qu'il fallait reprendre son souffle et elle en mourut.



SEUL, UN MOUVEMENT POPULAIRE



«Au cours de cette période, on peut admettre que l'énergie nucléaire sera attelée à des usages industriels. Le résultat, la chose est assez évidente, sera une série de changements économiques et sociaux plus rapides et plus complets que tout ce qui s'est vu à ce jour. Toutes les formes générales existantes de la vie humaine seront brisées, et il faudra improviser des formes nouvelles pour se conformer à ce fait non humain qu'est l'énergie atomique. Procuste en tenue moderne, le savant en recherches nucléaires préparera le lit sur lequel devra coucher l'humanité; et si l'humanité n'y est pas adaptée, ma foi, ce sera tant pis pour l'humanité...»

«...Seul un mouvement populaire à grande échelle en vue de la décentralisation et de l'aide individuelle peut arrêter la tendance actuelle à l'étatisme...»

Aldous Huxley
(Préface à la 2^e édition
du «Meilleur des mondes»)

RAISONNABLEMENT ambitieux et indispensable, c'est ainsi qu'a été qualifié par la Commission PEON (1) le programme nucléaire de puissance électrique décidé par le tandem Messmer - Charbonnel et reconduit par Chirac - D'Ornano - Giraud, commis voyageur en chef du CEA, a pour sa part récemment claironné (2) que «l'Europe atteindra en 1980 un niveau annuel de mises en service de centrales presque comparable à celui des États-Unis. Il n'y a donc pas de complexe d'infériorité à avoir». Charbonnel (3), en novembre 73, déclarait à l'Assemblée Nationale: «A terme, le recours à l'énergie atomique est de nature à atténuer notre dépendance énergétique. Aussi doit-il être accéléré au maximum. Le Gouvernement a donc pris depuis plusieurs années, des décisions tendant à accroître progressivement la part de cette énergie en fonction des progrès réalisés dans les domaines industriels et technologiques...». D'Ornano a déclaré le 14 novembre dernier devant le Parlement, en parlant du plan nucléaire, qu'il s'agit d'«une orientation qui a fait l'objet d'études approfondies et complètes» et nullement «d'un pari». Jarrot répondait récemment, à quelques députés inquiets (7) quant à la qualité de vie procurée par le nucléaire, par... des chiffres. «Si l'on admet qu'en l'an 2000 la consommation annuelle d'énergie par habitant sera d'environ dix tonnes d'équivalent charbon - aux États-Unis, elle est déjà aujourd'hui de douze tonnes - on doit bien voir que toutes les sources d'énergie autres que le charbon, le pétrole et le nucléaire ne pourront nous fournir que moins de 20 % de notre consommation totale. Par conséquent, et compte-tenu des possibilités limitées de nos ressources charbonnières, nous n'avons le choix qu'entre le pétrole et l'atome, c'est-à-dire entre une dépendance presque totale et une indépendance dans le domaine énergétique». Pellerin, chef du S.C.P.R.I. et de l'I.R.C. (O.M.S.) (4), se répand partout, déclarant: «C'est bien en tant qu'hygiéniste que je tiens à affirmer que le développement de l'énergie nucléaire représentera un immense bénéfice pour la santé de l'homme... La pollution radioactive ne pose aucun réel problème malgré un important développement de l'énergie électro-nucléaire...».

... Il y a désormais des lieux où des dossiers s'instruisent. Des noms, des propos tenus publiquement et des qualités, s'y inscrivent jour après jour. Les tenants du nucléaire sont très prolifiques... autant qu'inconscients...

L'avenir énergétique de la France, a déclaré récemment Chirac, doit se faire à partir des centrales nucléaires.

Et nous voici au point où tout murmure contestant ce genre de vérité première pourrait être qualifié de persiflage; demain, ce sera de la subversion. Tout dernièrement, en Suisse: «La Commission fédérale de la radioactivité vient de publier son rapport qui conclut que les dangers présentés par les centrales nucléaires sont insignifiants... Le Pr Jean Rossel, vice-président de la Commission, a toutefois fait savoir - dans les colonnes de la «Gazette de Lausanne» - que les centrales nucléaires ne sont pas une «nécessité absolue» et que dans un petit pays très peuplé comme la Suisse «la raison commande qu'aucune nouvelle installation atomique ne soit réalisée». Quelques jours plus tard on apprenait que Jean Rossel venait d'être exclu de la commission...» (5).

La France qui n'est pas la Suisse, qui n'est pas un petit pays très peuplé - n'a pas, à ce jour exclu un président d'une commission d'enquête. Elle n'a d'ailleurs pas non plus nommé de commissions d'enquêtes en matière de radioactivité... Notre ministre de la qualité de la vie vient de déclarer: «Quant au choix des sites, les élus locaux seront étroitement associés aux discussions... mais la décision finale appartiendra toujours au gouvernement. Pour ce qui est des Conseils régionaux, ils seront consultés dès le début de 1975... Le rôle du département de l'environnement est d'informer les conseils régionaux et les collectivités locales intéressées des réelles atteintes à l'environnement que l'implantation des centrales pourra provoquer».

... Un pourrait ironiser sur l'étroit champ de manœuvre dans lequel semble devoir évoluer les capacités de choix de nos élus. Il y a mieux à faire. Et d'abord mesurer à ses vraies dimensions l'ampleur du programme décidé, et indiscutable - c'est le cas des quelque vingt premières «tranches» engagées à l'horizon 80. Tirées de documents publiés par E.D.F., voici quelques indications (6), à reporter sur le document reproduit page suivante.

● **Site de Fessenheim:** deux tranches (7) sont en construction, de 890 MWe (890.000 kw électriques) chacune, devant fonctionner en 75 et 76 (8); deux autres tranches (de 900 à 1300 MWe chacune) sont prévues (1976-81).

● **Site de Bugey:** Le parc y sera, en 1978, de 5 réacteurs, totalisant plus de 4.000 MWe. La D.U.P. (9) a été déposée en août 74 pour les tranches 4 et 5. Bugey 1 fonctionne depuis 1972. 2 et 3 sont en construction.

● **Site de Creys-Malville:** On doit y implanter le sur-générateur franco-italo-germanique Super-Phénix, de 1.200 MWe. Mais on parle déjà d'un deuxième «rapide» de même puissance (10) - et il est bruit qu'un troisième... La construction du premier (dont l'enquête d'utilité publique est en cours... prolongé) devrait commencer en 1975, pour un fonctionnement escompté en 1981.

● **Site de Port-La-Nouvelle:** Dès 1976 devrait commencer la construction de quatre tranches (de 900 à 1300 MWe) de la première centrale «occitane» refroidie à l'eau de mer...

● **Site du Blayais** (ou Gironde, sur les communes de Braud et Saint-Louis): L'enquête d'utilité publique était ouverte du 22-XI au 23-XII pour les quatre tranches de 900 à 1200 MWe prévues.

● **Site de Chinon-Avoine:** Aux deux réacteurs graphite-gaz existants, dont l'un a fini sa carrière en mars 73, doivent être adjointes deux tranches (PWR) (11) à construire à partir de 1976.

● **A St-Laurent des Eaux,** une extension du parc (deux unités graphite-gaz y fonctionnent depuis 69 et 71) est prévue avec deux «bouillants» de 1000 MWe chacun, dont le premier est en chantier.

● **Site de Dampierre en Burly:** quatre tranches de 900 MWe, à construire entre 1974 et 1981.

● **Site de Paluel:** Un parc de quatre tranches de 1300 MWe, dont la D.U.P. est acquise.

● **Site de Gravelines:** De quatre tranches de 900 MWe (en 74 et 75), extension prévue à 10.000 MWe à l'horizon 81-85. Le parc le plus important envisagé à ce jour...

Ceci «réalisé» - sur le papier, les épures, les bons de commande ou déjà sur le terrain - la première donnée de l'ambitieux mais raisonnable (sic) programme national: 13 tranches pour mise en service en 1980 au plus tard. Et préfigure la seconde proposition: «Le gouvernement autorise EDF à passer pour les années ultérieures (1976...) des contrats globaux correspondant à l'engagement d'un nombre de tranches de l'ordre de celui des années 1974-75.»

A la carte. Mais au choix? ...«Au cours de sa conférence de presse du 2 décembre dernier, M. D'Ornano a tenu à préciser la procédure de consultation des élus locaux pour ce qui regarde le choix des sites nucléaires dont les tranches seront mises en service entre 1980 et 1988. Les élus locaux devront donc choisir une douzaine de nouveaux sites à partir de la liste qui leur a été proposée. (Le 26 novembre, les préfets de région ont reçu un rapport portant sur trente-cinq sites possibles. On sait que vingt sites sont nécessaires et que onze ont déjà été choisis). M. D'Ornano a demandé aux préfets de saisir immédiatement des projets les Assemblées: conseil régional, Comité économique et social, et assemblée départementale lorsqu'un seul département est concerné... La concertation se poursuivra avec les autorités régionales et durera jusqu'à la fin de l'été 75. Ensuite interviendront les dépôts de demandes de déclaration publique. Une décision devra être prise en 1975 pour trois sites de manière à ce que les travaux puissent débuter en 1977. Ces sites accueilleront de 3 à 4000 MWe et seront choisis en Alsace, en Normandie et dans la Vallée du Rhône». (Enerpresse).

De quoi aurait réellement à débattre «nos élus locaux» après s'être débattu au milieu de cette vertigineuse arithmétique? Il semble en effet qu'EDF ait d'ores et déjà plus ou moins arrêté ses choix. Pour ne parler que du moyen-Rhône, il ne fait mystère pour personne ayant accès à certains documents (à l'aménagement du territoire par exemple) que tout a déjà été débattu avec qui de droit... Combien d'élus le savent-ils - et se taisent?

1. P.E.O.N.: Commission consultative pour la Production d'Electricité d'Origine Nucléaire.
2. Conférence prononcée devant le cercle Franco-Allemand, le 12 juin 1974, à Düsseldorf (CEA, Notes d'information - Juillet 74).
3. Ministre, sous Pompidou, de l'Industrie et du Développement.
4. S.C.P.R.I.: Service Central de Protection contre les rayonnements ionisants (INSERM).
I.R.C. (O.M.S.): Centre international de référence pour la radioactivité. Organisation mondiale pour la santé.
5. Enerpresse.
6. Extraits du Bulletin et du Courrier de l'Agence Technique pour l'Energie Nucléaire (A.T.E.N.).
7. Selon la terminologie EDF, une centrale se compose de un ou plusieurs réacteurs ou tranches. Un parc est l'ensemble des centrales construites sur un site donné.
8. Fessenheim 1 a déjà un important retard de construction (6 mois à 1 an).
9. D.U.P.: Déclaration d'utilité publique. Elle est précédée de l'enquête d'utilité publique.
10. «Une enquête d'utilité publique est en cours concernant l'installation de deux sur-générateurs de 1200 MWe) chacun sur le site de Creys-Malville». Jarrot, Journal Officiel des débats de l'Assemblée Nationale du 11 nov. 74.
11. Toutes les tranches prévues à l'horizon 85 sont des PWR (eau légère pressurisée, licence Westinghouse, constructeur Framatome), à l'exception des 2 unités de St Laurent des Eaux, qui seront des BWR (eau légère, «bouillantes», licence C.G.E.) et du (ou des) «rapides» (s) de Malville.

Maurice Pic, sénateur-maire de Montélimar (vive le nougat au strontium), s'est écrié récemment (12): «Si les pouvoirs décisionnels, la connaissance des techniques, les réponses aux questions fondamentales sont maintenues hors de portée des élus locaux et du public, il ne faudra pas s'étonner que les passions avivées, les jugements sommaires, les actes irréfléchis l'emportent bientôt dans nos populations». Non point, je crois, la passion, monsieur le sénateur, mais la froide détermination née

de la prise de conscience - grâce à l'information diffusée au jour le jour par des comités de plus en plus nombreux - risque, à plus court terme que d'aucuns le pensent, de faire advenir ce mouvement populaire, qui seul...

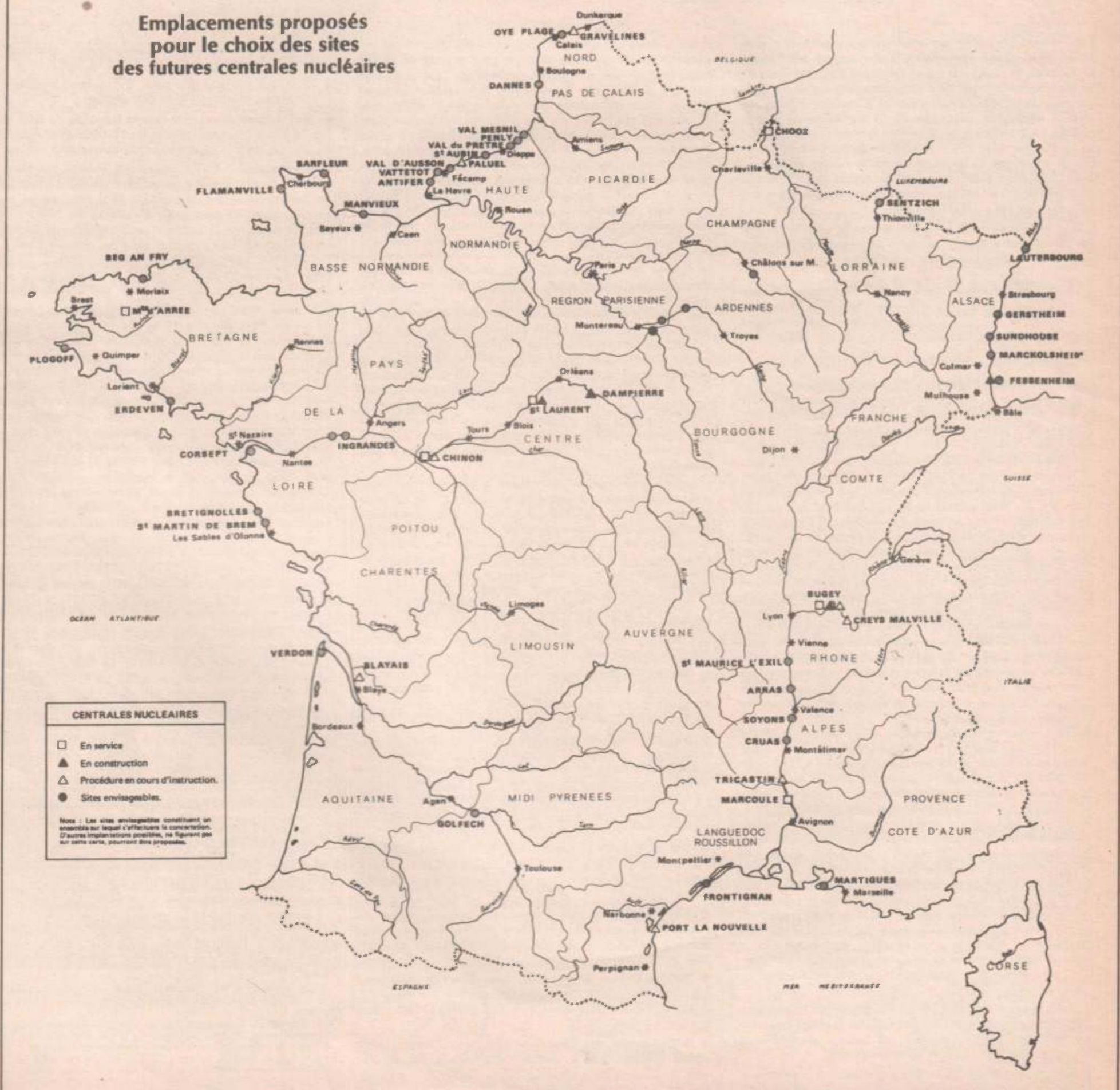
«Si tous les élus français, vient de déclarer d'Ornano (13), refusaient les centrales nucléaires, nous devrions alors décider, parce que l'intérêt national l'exige, la construction d'un certain nombre de centrales». C'est clair?

... La génération qui est née sous le signe d'Hiroshima commence de penser à un nouveau «Nuremberg»...

E. Prémillieu

12. Séance publique du Conseil Régional Rhône-Alpes, le 24 septembre dernier.
13. L'Express, 16-22 décembre.
NB: L'A.P.R.E. (12, rue Neuve du Pêris, 45200 Montargis) publie sous forme de dossiers les études établies par les organismes officiels à destination des élus (4 dossiers (20 F le tout)).

Emplacements proposés pour le choix des sites des futures centrales nucléaires



SPECTACLES ÉCOLOGIE

Il y a encore des gens qui n'ont pas vu *West Side Story*. On ressort *West Side Story*. C'est pour la même raison que le Théâtre de la Cour des Miracles reprend « Pour l'amour du ciel... » Tous les soirs, 20 h 30, à la Cour des Miracles, 23, avenue de Maine.

C'est un spectacle écologique: on y voit un petit paysan sortir de son trou et vivre des mésaventures tout à fait d'actualité. Binoche, Crespin et Maître miment la ballade sur une excellente bande-son réalisée par ce dernier. Maître est musicien, il joue d'un tas d'instruments. C'est lui qui a fait la musique, aidé par François de Roubaix. On lui doit aussi le mixage de la bande. C'est Maître également (1) qui manipule la grosse marionnette, personnage très marrant qui fait partie du voyage. Pendant le spectacle il y a des émotions qui passent. On ne pige pas toujours vraiment mais c'est pas grave, on se laisse aller c'est assez planant.

Des modifications ont été apportées et cette version est mieux rythmée que la première. Ça vaut le coup de voir ou de revoir « Pour l'amour du ciel ».

Leur très belle affiche a été dessinée par Nicoulaud des journaux.

Ste Jeanne du Larzac

C'est un spectacle écologique qui traite principalement d'une des plus grosses nuisances: l'armée. A l'instar de « West Side... » et de « Pour l'amour... » on reprend « Ste Jeanne... ».

C'est un pamphlet rigolo de notre société de merde de chiottes de bordel. C'est dans Ste Jeanne que j'ai appris tous ces gros mots. Forcément, c'est joué par Patrick Font et sa bande. Y a pas plus mal embouchés. Patrick Font, j'en ai déjà parlé récemment dans la G.O., il faisait un spectacle solo au Lucernaire. Quel talent! Faut pas croire que c'est grâce aux gros mots qu'on pense du bien de Ste Jeanne. Ça va beaucoup plus loin.

Après Ste Jeanne, Patrick Font et Philippe Val donnent un deuxième spectacle avec la participation de Paul Castagné au piano. Si je ne me trompe pas il s'agit du Paupol de Léo Ferré. Pour les gros mots, il est habitué.

Paul Castagné est aveugle. Dans le premier spectacle, à un moment, on voit les seins nus de Ste Jeanne. Je ne voudrais pas retourner le couteau dans la plaie...

Ste Jeanne du Larzac, au Vrai Chic Parisien à 20 h 30. Font et Val, au même endroit à 22 heures.

Une autre reprise: « L'apologue » de Guénolé Azerthiope par une partie du Fénoménal Bazar Illimité. C'est à 23 heures, juste après le Magic Circus, au Théâtre de la Porte St Martin, juste après la porte Saint Denis. C'est tellement bien que c'en est presque écologique. Un véritable chef d'œuvre. Ceux qui aiment les chefs d'œuvre c'est le moment d'en profiter.

Puisqu'on est dans les chefs d'œuvre, Daniel Laloux et Jean Pierre Sentier jouent toujours « Le coit interrompu » à la Cartoucherie de Vincennes et à 20 h 30. C'est un spectacle écologique, il y a une éolienne pour faire du courant et une chèvre pour faire du fromage.

Il y a aussi deux mecs qui fabriquent des boîtes de camembert pour y mettre le fromage de chèvre. Ça ne leur porte pas bonheur.

POUR VOS PETITS MERDEUX

Un bouquin de dessins publié par Harlin Quist: *Bus 24 de Guy Billout*. C'est l'histoire, sans paroles, d'un bonhomme qui attend l'autobus. Il voit arriver beaucoup de véhicules avant le Bus 24. Chaque fois, ces véhicules sont percutés par d'autres beaucoup plus gros. Quand le bus arrive, le bonhomme a un peu le trac, il jette des regards inquiets avant de grimper. Le chauffeur se demande ce qu'il fabrique. Vous saurez la suite en le lisant. C'est simple, c'est beau, c'est plein de couleurs tendres. On l'a testé, ça plaît à tout le monde. On le trouve chez Saravah, rue des Abbesses et Maspero, rue St Séverin. On le paie dix francs ou on le vole pour aller en prison et embêter l'administration pénitentiaire en se suicidant.

Berroyer

(1) Ici y en a que pour Maître... Dans le journal où je signe Gautier je ferai un couplet sur Binoche et un sur Crespin dans celui où je signe Godard.

SUR LE TERRAIN

OBJECTION EN ALSACE : NON-COORDINATION ET MARGINALISATION

La deuxième rencontre départementale et régionale des objecteurs de conscience (et futurs O.C.), qui s'est déroulée le samedi 7 décembre à Volgelsheim, a démontré dans quelle impasse la situation de l'objection se trouve bloquée en Alsace. En effet un manque d'information est ressenti par les camarades qui sont actuellement à l'ONF (30 objecteurs en service dans la région). Au niveau national, pas de problème, il y a « Objection » et « Combat-non-Violent » qui coordonnent le mouvement Objection. Au niveau régional, une coordination semble nécessaire afin de rompre l'isolement des camarades en service, elle pourrait très bien être effectuée par l'intermédiaire de circulaires et d'un bulletin interne pris en charge par des groupes déjà existants: le SOC de Strasbourg 67000, 1, rue des Veaux et le MIR-MDPL de Mulhouse 68100, 13b, rue des Franciscains. Il serait important que ces groupes sortent de leur sectarisme actuel afin de ne pas neutraliser les actions engagées depuis Hirtzfelden (1^{re} rencontre d'objecteurs; aide à la population de Marckolsheim sur le terrain de la CVM occupé; création d'un chantier autogéré avec des paysans dans les Vosges; mise sur pied d'un club « Nature », aussi dans les Vosges, avec la MRJC locale). En restant dans leur sectarisme actuel, en ne soutenant que des actions spectaculaires telle que l'action de Thann (distribution de tracts lors de la venue de Soufflet à Thann 68800), en minimisant le travail effectué par des O.C. en service (club « Nature », travail social) et celui fait par des insoumis ONF (chantiers autogérés), ces groupes tendraient à marginaliser le mouvement Objection. Il est donc plus que nécessaire de se donner les moyens de redéfinir une fois pour toute une plate-forme d'actions communes afin de restructurer le mouvement au niveau régional, de décentraliser l'information et de coordonner le tout.

Patrice Le Conte, 4, rue du Nord Andolsheim, 68600 Neuf-Brisach. Tél. 71.41.02.

VACCINATIONS

Débat pas ordinaire à Dreux, le mardi 3 décembre. Le Cercle Laïque avait invité J.P. Dupuy et S. Karsenty, auteurs de « L'invasion pharmaceutique », F. Delarue, Président de la Ligue Nationale pour la Liberté des Vaccinations, et le Docteur Tichet, Directeur du Centre de médecine préventive de Tours. En face d'eux, deux médecins et un dentiste de la ville, et une assistance passionnée où se côtoyaient des contestataires de tous poils et les notables du coin, depuis le député jusqu'aux médecins et chirurgiens, en passant par le représentant du Préfet et le représentant d'un laboratoire pharmaceutique.

Chaud débat jusqu'à une heure du matin. Deux courants principaux s'y croisèrent: le public moyen tirait à boulets rouges sur l'industrie pharmaceutique (visa, placebos, multiplicité et novicité des produits, etc...) et les médecins s'acharnaient à démontrer la valeur des vaccinations: révélation pour ces messieurs mis en présence de l'argumentation de la Ligue dont ils avaient pensé triompher sans mal mais qui décidément avait réponse à tout.

Un point non contesté: le dépistage est déjà le constat d'un échec de la médecine préventive dont le but doit être la préservation de la santé. Il faut désacraliser la médecine (Dr Tichet).

Des conclusions multiples: « Nous sommes devenus les distributeurs des produits pharmaceutiques », déplora un médecin. « Nous avons ce soir découvert des problèmes que se posent mes patients et dont on ne nous parle pas en faculté », avoua un autre. Un dénominateur commun: le public et les médecins sont conditionnés, dans le domaine des vaccinations comme dans celui des médicaments, par la puissance des labos.

Michel

TOULOUSE, VILLE ROSE !

La municipalité de Toulouse n'a pas voulu rester en arrière de l'exaltante aventure de la bagnole et du béton qui caractérise tant le dynamisme d'une métropole

résolument moderne. Elle a décidé de s'offrir, elle aussi, ses voies-express !

Une belle autoroute sur les rives de la Garonne qui aura pour heureux effet de drainer vers le centre-ville encore plus de bagnoles, de bruit, de pollutions et d'accidents. Elle éliminera du même coup tous ces « marginaux » - enfants, amoureux, retraités, pêcheurs, boulistes... - des seuls espaces de détente à proximité de leur domicile.

Enfin, elle fera disparaître les sites singuliers qui entre toutes les villes distinguent Toulouse, signés du passé bien sûr, dépassés par l'uniformité fonctionnelle, standard des ouvrages « d'art » destinés à la bagnole.

Des travaux d'infrastructure sont en cours à divers endroits, sans consultation de la population, ni même enquête d'utilité publique préalable. Sans consultation, non plus, de la Commission des Sites, ni des Affaires Culturelles (alors même que les berges sont classées depuis plus de 30 ans !). Il y a bien une enquête d'utilité publique qui se conduit comme il se doit un peu à la sauvette et qui, surtout, ne porte que sur un tronçon d'un projet bien plus vaste qui est lui-même tenu secret. On veut mettre les toulousains devant le fait accompli.

Le Comité de Défense des Berges de la Garonne se démène: 10 000 tracts, un millier de signatures recueillies auprès des riverains, lettres aux élus, rassemblement, etc.

Comité des berges de la Garonne et du Centre de Toulouse, Julien Savary, 5 rue de la Madeleine 31000 Toulouse. Tél. 52.39.69.

ASSOCIATIONS

● **Larzac-Paris.** Occupation de la ferme des Truelles. Achat de la ferme de Costeras par le G.F.A. Regroupons-nous ! Pour toute information: Comité Larzac, 12, rue Censier, 75005 Paris.

● **Quercy.** Le comité quercynais du Mouvement Écologique est né. Dès le printemps, nous serons présents sur les foires et marchés de la région où un stand écologique distribuera non seulement la documentation mais également des produits sains (fromages, gâteaux, pains d'épice, miel, etc.) ainsi que des travaux artisanaux (tissages, poterie...). Des conférences, projections sont également prévues. Se renseigner auprès de Dr. Pierre Demars, 46 Pradines.

● **Nevers.** Essayons de développer quelque chose dans notre coin. Vendredi 3 janvier à 20 h 30, réunion à la salle des Fêtes de la mairie de Nevers. François Crutain, St-Martin d'Heuille, 58130 Guéigny.

● **Anti-nucléaires.**
- Contre la centrale d'Erdeven C.R.I.N. - Vannes, B.P. 97 56000 Vannes. Tél. 66.40.92

- Formation d'un comité à Vitry-Le-François. En effet, trois sites sont proposés pour l'implantation d'une centrale: Couvrot, Orney et Perrigny. Contacter Daniel Simon Scrupt, 51250 Sermaine Les Bains.

- Lecteurs de Saône-et-Loire, participez au film-débat avec conférencier sur les dangers de l'énergie nucléaire le 25 janvier à 20 h 30 à la MJC de Sanvignes-Lès-Mines et venez voir notre expo du 18 au 31 janvier. Jean et Violette Gresperrin chez Mireille Onimus, école Sud Garçons, 71 Montchanin.

● **Noël à Vélo!** Le groupe d'études et d'actions non-violentes et le groupe écologique Cäuchois organisent à Val de Saane:

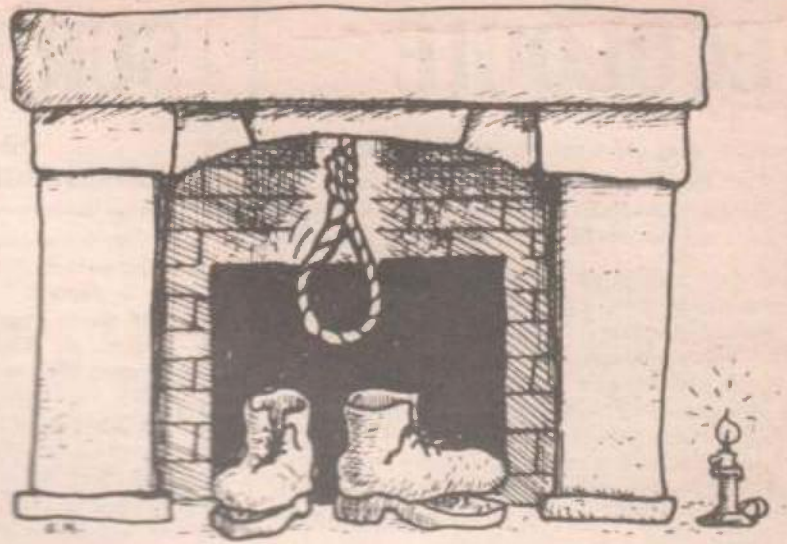
- Samedi 28 une promenade à vélo toute la journée (départ place de la mairie à 9 h 30).

- Dimanche: le matin dix kilomètres de routes et de chemins forestiers à partir de huit heures. Puis retour à Val de Saane, groupés, costumés et déguisés pour un Carnaval-à-vélo dans les rues du bourg. Avec concert joyeux de sonnettes. Rens. Roger Lecompte 34, rue Desmarests, 76200 Dieppe; Tél. 84.84.21 ou Jacques et Lucienne Duheine tél. 76.30.49.

● **En marge.**
- Groupe Écologique qui tente de créer des structures parallèles collectives, recherche, dans le cadre de la mise en place d'un réseau collectif de fabrication du pain, un pétrin mécanique. Jacques Briaud, Le Neptune, 8 quai des Docks, 63000 Nice.

- Quarante ans et bien des déboires, il cherche des gens pour vivre avec lui, en Provence, sur un plan de vie simple, rurale, agriculture, élevage, artisanat. Dans une propriété qui compte 4 ha de terres avec oliviers, amandiers, figuiers et chênes-liège. Habitation plus une grange au village. Pujol, Poste Restante, 4, rue Hippolyte Lebas, 75436 Paris Cedex 09.

CAUSE A BERROYER ARTHUR EST MALADE



Il y a le père Noël des riches avec sa hotte en platine et puis il y a le père Noël des pauvres avec sa hotte en fibrociment. C'est dégueulasse. Pourtant les riches sont des incapables. La seule chose dont les riches soient capables, c'est de faire travailler les pauvres. Sans les pauvres et leur travail, les riches ne seraient pas riches longtemps. Ils créveraient à petit feu.

C'est pas un raisonnement de première fraîcheur, mais les choses n'évoluant pas beaucoup, on est porté à ressasser les poncifs.

Allez les pauvres ! Un petit effort, arrêtez de travailler, j'ai bien arrêté moi !

Ou alors, continuez, mais il faut trouver un joint. Suggestion : « les échanges d'enfants ». Deux enfants naissent. L'un chez des pauvres, l'autre chez des riches. Les familles font l'échange. Résultat, l'enfant de pauvre vivra chez des riches, ce qui lui sera profitable... Tandis que l'autre, bien que vivant chez des pauvres, restera un enfant de riche.

Bien sûr, il vivra pauvrement mais cela ne peut lui faire que du bien. Ça le dressera ce sale gosse de riches. Evidemment, il y a plus de pauvres que de riches. Il faudrait donc échanger un enfant de riche contre plusieurs enfants de pauvres.

L'ennui c'est que certains pauvres se retrouveront sans enfant. C'est embêtant car ces pauvres, éternels subordonnés, n'auront plus personne sous la main pour se venger des humiliations subies au boulot.

Si on se débarrasse des riches, il ne faut pas non plus qu'il reste trop de pauvres. La surpopulation, c'est ça qui nous fout dedans. Seulement voilà, pour lutter efficacement contre la surpopulation il faut être nombreux. Si l'on préconise la limitation des naissances, on va vers une restriction du potentiel militant. C'est pas de la tarte les problèmes sociaux, politiques et écologiques.

Problème écologique : une baignoire écologique en contre-plaqué se remplit à la vitesse d'une jument écologique au trot. Sachant qu'un train écologique parti de Paris à 11 h 17 déraile le lendemain entre Marseille et Ajaccio et que le plus petit côté du carré écologique est légèrement marron, trouvez le poids de la bascule écologique (1).

Sans la réponse en bas de page vous n'auriez pas trouvé. Même les écologistes n'auraient pas trouvé... Même moi qui suis l'auteur du problème, bien qu'en étant quasiment certain, j'émetts une légère ré-

serve quant à la véracité de la réponse. Faut pas être péremptoire... Du recul, du recul... Tout est tellement complexe.

Le jour où j'ai avoué à mon analyste que j'avais toujours rêvé de me faire sodomiser par Freud il est devenu fou subitement. Voilà qu'il s'est mis à bouffer le divan. J'ai dû téléphoner rapidement à un psychiatre. Erreur dans le numéro, c'est un généraliste qui s'est amené. Après examen, il a diagnostiqué une forte indigestion. J'ai dit : évidemment puisqu'il vient de bouffer le divan.

Il m'a regardé bizarrement, a composé le

m'allonge, lui ai-je répondu, puisque l'analyste a bouffé le divan. Le psychiatre a tout de suite compris que c'était le généraliste qui avait de la vase dans le raisonnement. Il l'a fait interner.

Résumé : un analyste manifeste une certaine démence devant son client qui, tout de suite appelle un psychiatre... En fait, c'est un généraliste qui se pointe. Le généraliste se met à soupçonner de folie le client de son patient. Il appelle un confrère psychiatre. Le psychiatre examine la situation et décide de faire interner le généraliste. C'est dingue, non ? C'est pour cela

se taper le boulot tout seul, s'il n'y en avait qu'un... Même à deux y pourriez pas.

Ce qui prouve qu'ils sont deux, ce sont les tenues de leurs sbires. Allez voir dans les beaux quartiers comme ils sont rutilants leurs rouges manteaux.

Allez voir dans les magasins des quartiers pauvres comme ils sont râpés comme ils sont, au minimum, de l'année dernière. Comme ils sont mités au col et crados de la traine. Quand on est du coin on a même plus envie de mettre ses pompes dans la cheminée. On n'y croit plus. On se dit qu'y tombera rien que du minable.

Une année, quand j'y croyais encore j'avais réussi à envoyer une bafouille à celui des riches. Y avait un code, il fallait mettre une petite croix au dos de l'enveloppe. J'avais pas lésiné pour la commande. Carrément le réseau ferroviaire vu au grand magasin, celui avec quatre gares et des triages avec plate-forme tournante, trois locos et une cinquantaine de wagons, voyageurs, marchandises, et même des avec des bagnoles dessus. Le coup de la croix derrière l'enveloppe on était deux à le connaître : mon cousin et moi-même. Il avait eu la combine par un fils à papa.

Je me disais : pour deux y fera bien un crochet le super père Noël. Que dalle ! Zéro pour la question. C'est le miteux qu'est passé. Une seule gare, une seule loco, deux wagons et des rails qui se mordent la queue. Le train bêtement, tournait en rond... Pas d'aiguillage, forcément.

Tu seras jamais content qu'y m'ont dit mes parents. Ils avaient raison... Je ne suis jamais content.

Devinette

Le père Noël fait son marché
Il achète six pommes rouges
Et quinze pommes vertes
En chemin il mange plusieurs pommes
Arrivé chez lui, le père Noël vide sa hotte
Il lui reste quatre pommes rouges
Et cinq pommes vertes.
Combien le père Noël a-t-il mangé
De pommes de chaque couleur ?

Réponse :

Le père Noël a mangé
Deux pommes rouges et dix pommes vertes
Et qui c'est qui va attraper la chiasse ?
C'est le père Noël et c'est bien fait pour sa gueule.

Berroyer



numéro d'un confrère psychiatre qui est venu presque aussitôt. Le psychiatre était très bien habillé mais est-ce vraiment important ?

Son confrère généraliste lui a expliqué que je prétendais avoir vu l'analyste manger le divan. Le psychiatre a voulu m'examiner. J'ai refusé. Pour aider son confrère, le généraliste m'a mis sa main sur l'épaule, et avec une feinte tendresse m'a invité à m'étendre.

- Allons, mon ami, ne faites pas l'enfant têtard, nous essayons de vous être utile, allongez-vous. Où voulez-vous que je

qu'on ne peut jamais se prononcer avec certitude sur les choses.

C'est pour cela qu'on ne peut croire en grand chose.

Comment croire la justice quand on sait qu'il y a une justice pour les riches et une pour les pauvres. De la même façon comment croire au père Noël.

Rien qu'à voir les sbires du père Noël... Parce que faut pas croire, les pères Noël des magasins c'est jamais les vrais. Ce sont des sbires, des arpètes, des grouillots.

Vous pensez bien qu'il ne pourrait jamais

(1) Marignan